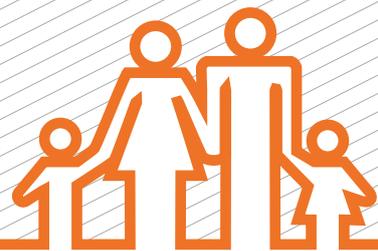


OBSERVATOIRE SOCIODÉMO GRAPHIQUE

PAYS BIGOUDEN SUD

Édition 2016



ÉDITO



En 2016, Quimper Cornouaille Développement édite une nouvelle collection d'observatoires thématiques sur la socio-démographie, l'habitat, l'économie et l'air-énergie-climat, déclinée par intercommunalité.

Cette version de l'observatoire socio-démographique apporte un éclairage sur le profil et l'évolution de la population. Population et structure démographique, ménages et familles, activité, revenus, prestations sociales et santé sont les thématiques abordées afin d'approfondir la connaissance du territoire

Nous espérons que son contenu réponde à vos besoins et vos attentes.

*Guillaume Menguy,
Élu référent aménagement du territoire*

SYNTHÈSE

L'observatoire socio-démographique de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud facilite la compréhension des dynamiques démographiques à l'œuvre sur le territoire.

L'analyse de la structure démographique laisse ainsi apparaître une progression du nombre d'habitants entre 1999 et 2013 malgré un solde naturel déficitaire. Celle-ci est liée à un solde migratoire positif, notamment sur la période 1999 à 2008. La proportion de personnes âgées est très élevée, dans la majorité des communes.

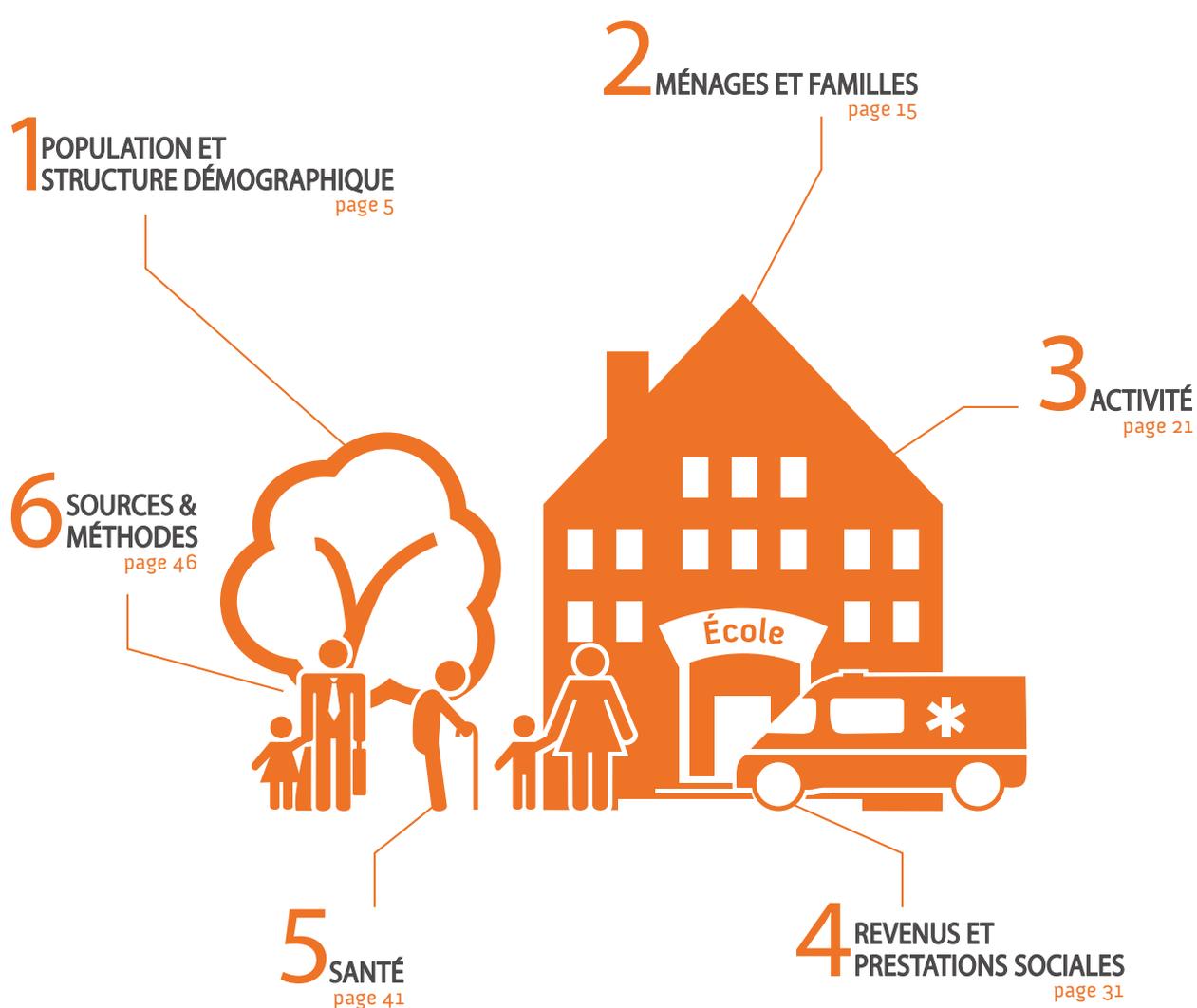
La taille moyenne des ménages est inférieure à celle constatée en Cornouaille, avec une baisse significative depuis 2008. Les familles composées de couples sans enfant sont largement majoritaires.

Avec une forte progression de la part de la population diplômée, on observe toutefois une baisse importante du taux de scolarisation parmi la population âgée de 18 ans et plus. La faiblesse de l'offre de formation supérieure sur le territoire participe à expliquer cette tendance. L'étude des navettes domicile-travail montre un déficit d'emplois par rapport à la population active exerçant un emploi. Elle confirme également que la grande majorité de ces déplacements est effectuée en lien avec Quimper Bretagne Occidentale et les autres EPCI limitrophes de Cornouaille.

Le nombre et la part des foyers imposables sont en forte baisse depuis 2011, moins d'un foyer fiscal sur deux étant soumis à l'impôt en 2014, avec une forte disparité des revenus entre les communes. Moins d'un allocataire sur cinq est dépendant à 50 % ou plus des prestations sociales versées par la CAF en 2015.

En 2015, sur le volet santé, on constate une densité de médecins généralistes légèrement plus importante qu'en Cornouaille et que dans le reste du Finistère. Parallèlement le nombre de consultations chez les médecins généralistes par bénéficiaire est légèrement supérieur au taux cornouaillais.

SOMMAIRE



POPULATION ET STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE



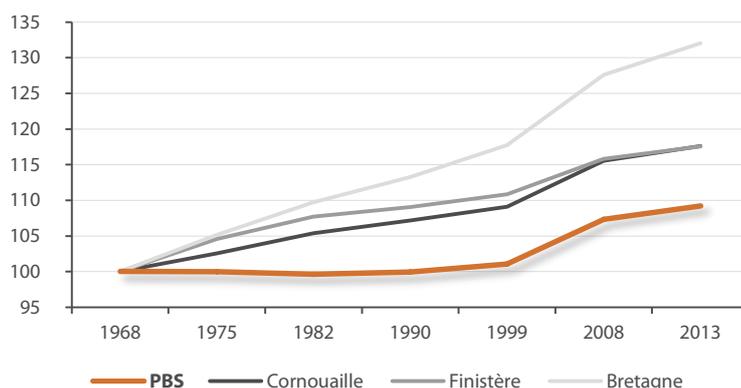
Le recensement réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) permet d'obtenir, entre autres, les caractéristiques structurelles de la population (évolution du nombre d'habitants, description par tranches d'âges, etc.). Les indicateurs de natalité et mortalité sont issus du recueil par l'Insee des données d'état civil. Les données sur les migrations résidentielles résultent également du recensement de l'Insee et portent désormais sur le lieu de résidence de l'année précédente.

POPULATION ET STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE

Une population de près de 37 400 habitants

Avec 37 397 habitants en 2013, la communauté de communes du Pays Bigouden Sud (PBS) représente **11 % de la population cornouaillaise**. Après avoir connu une période de stabilité sur la période 1968 à 1999, **le territoire progresse en nombre d'habitants entre 1999 et 2013** (+2793 habitants). La progression de la population ne se fait pas de manière uniforme sur le territoire.

Évolution du nombre d'habitants (base 100 en 1968)

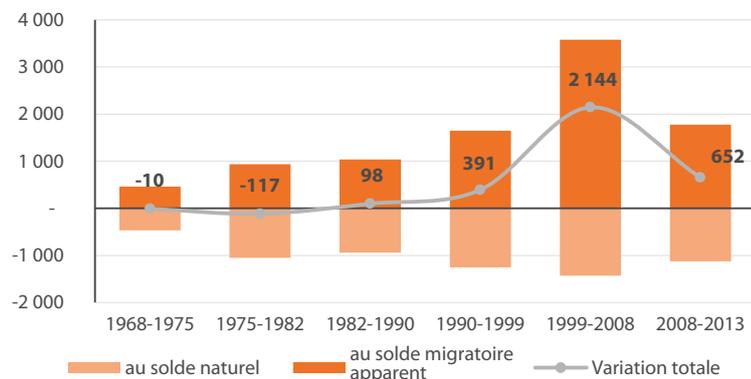


Nombre d'habitants (population municipale)

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	Taux d'évo. 1968 - 2013	Taux d'évo. 2008 - 2013
Pays Bigouden Sud	34 239	34 229	34 112	34 210	34 601	36 745	37 397	9,2 %	1,8 %
Cornouaille	292 699	300 227	308 470	313 760	319 327	338 199	344 299	17,6 %	1,8 %
Finistère	768 929	804 088	828 364	838 687	852 418	890 509	903 921	17,6 %	1,5 %
Bretagne	2 468 227	2 595 431	2 707 886	2 795 638	2 906 197	3 149 701	3 258 707	32,0 %	3,5 %

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments - RP2008 et RP2013 exploitations principales

Variation moyenne de la population au Pays Bigouden Sud due à :



Un solde migratoire positif depuis 1968

Avec un solde naturel négatif depuis 1968, c'est le solde migratoire apparent, et donc l'attractivité du territoire, qui explique exclusivement à l'augmentation de la population. **Le solde migratoire est élevé entre 1999 et 2008, puis diminue légèrement sur la dernière période.** Le taux d'évolution moyen de la population passe ainsi à un niveau de +0,4 % par an sur la dernière période.

Taux d'évolution annuel moyen de la population municipale

	1968 - 1975	1975 - 1982	1982 - 1990	1990 - 1999	1999 - 2008	2008 - 2013
Pays Bigouden Sud	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,7 %	0,4 %
Cornouaille	0,4 %	0,4 %	0,2 %	0,2 %	0,6 %	0,4 %
Finistère	0,6 %	0,4 %	0,2 %	0,2 %	0,5 %	0,3 %
Bretagne	0,7 %	0,6 %	0,4 %	0,4 %	0,9 %	0,7 %

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments - RP2008 et RP2013 exploitations principales

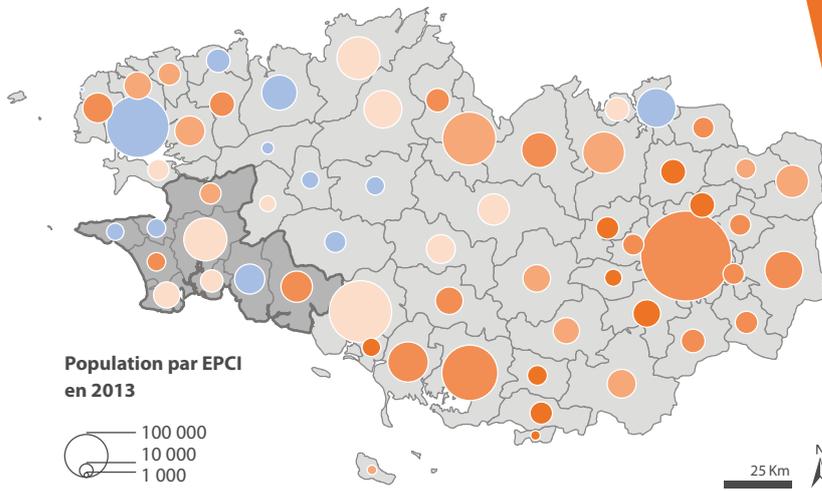
Évolution de la population entre 2008 et 2013



Pays
Bigouden Sud
+1,8 %

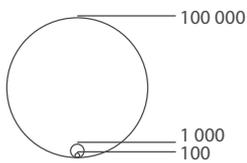
Cornouaille
+1,8 %

Bretagne
+3,5 %



Une croissance de la population concentrée autour des pôles urbains

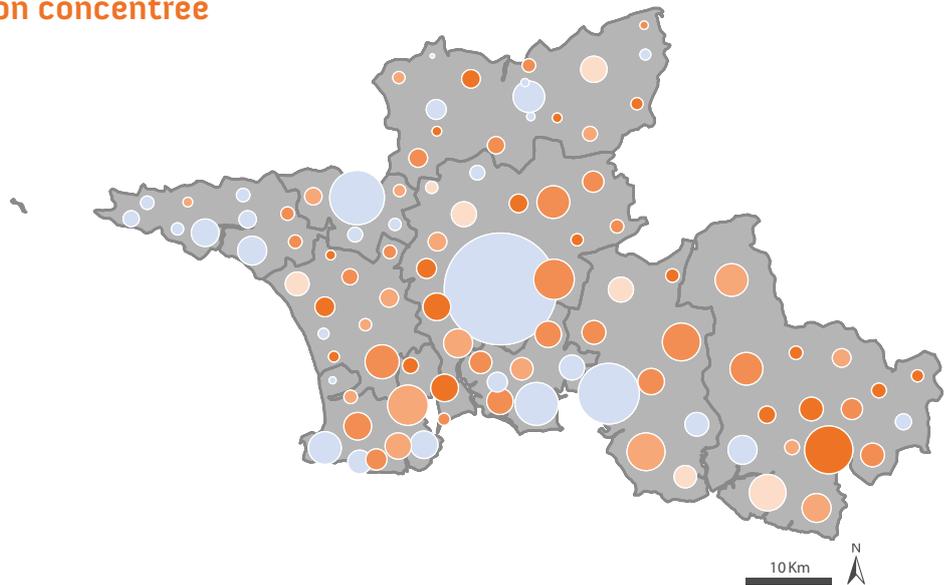
Population par commune en 2013



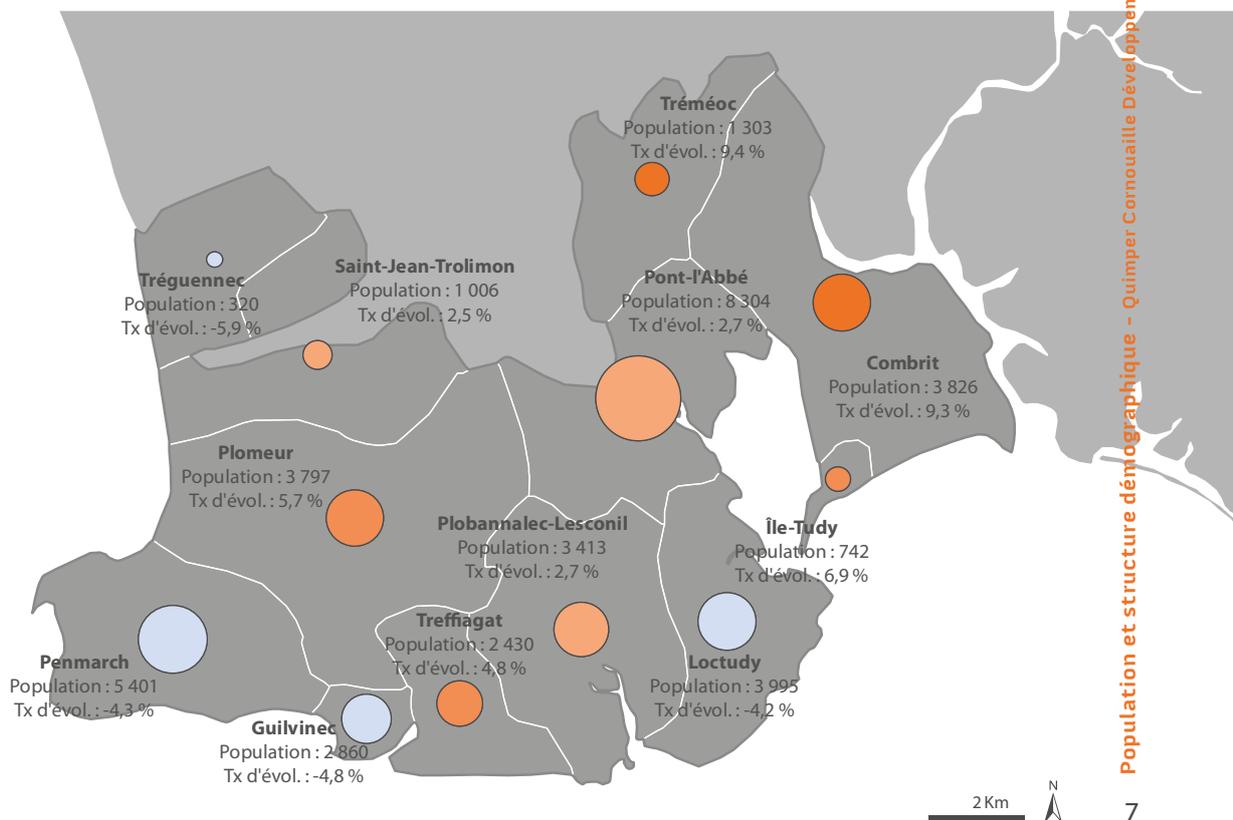
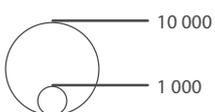
Évolution de la population entre 2008 et 2013

- 7,1 % à 15,2 %
- 4,6 % à 7,0 %
- 1,8 % à 4,5 %
- 0,1 % à 1,7 %
- 14,3 % à 0,0 %
- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : RP2013 exploitation principale



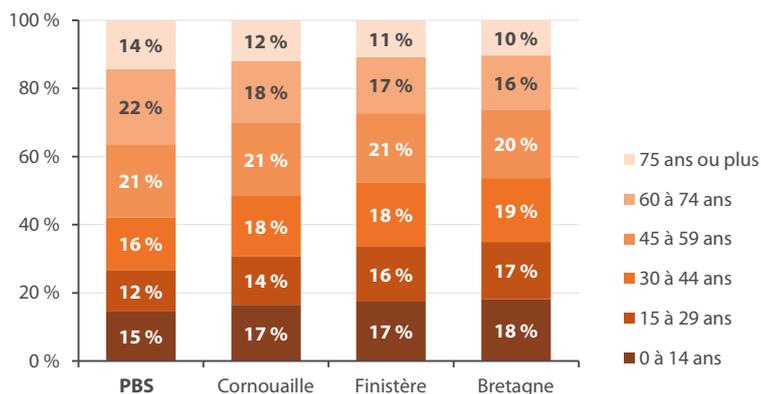
Population en 2013



Une population plus âgée que dans le reste de la Cornouaille

La population du PBS se caractérise par une **surreprésentation de la population des 60 ans et plus** (36,4 % contre 26,4 % en Bretagne) et par une **sous-représentation de la tranche d'âge des moins de 30 ans** (26,7 % contre 35 % en Bretagne). Cette tendance est encore plus marquée dans les communes du littoral sud.

Population par tranche d'âge en 2013

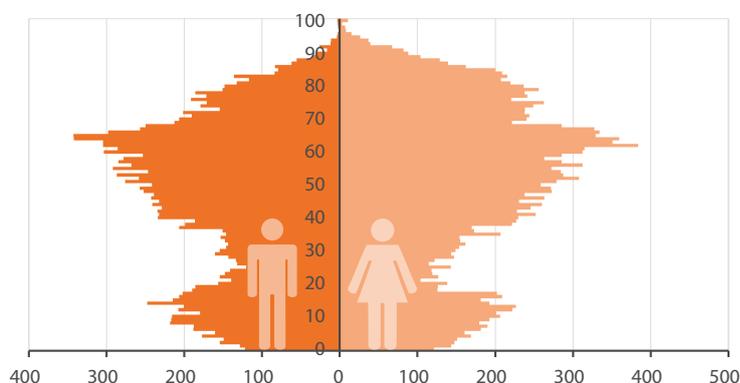


Population par tranche d'âge en 2013

	0 à 14 ans	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus
Pays Bigouden Sud	14,5 %	12,2 %	15,5 %	21,4 %	22,1 %	14,3 %
Cornouaille	16,6 %	14,1 %	17,8 %	21,5 %	18,1 %	11,9 %
Finistère	17,4 %	16,3 %	18,5 %	20,5 %	16,5 %	10,8 %
Bretagne	18,1 %	16,8 %	18,7 %	19,9 %	16,0 %	10,4 %

Source : Insee, RP2013 exploitation principale

Pyramide des âges en 2013 au Pays Bigouden Sud



La population des 60 ans et plus en forte progression

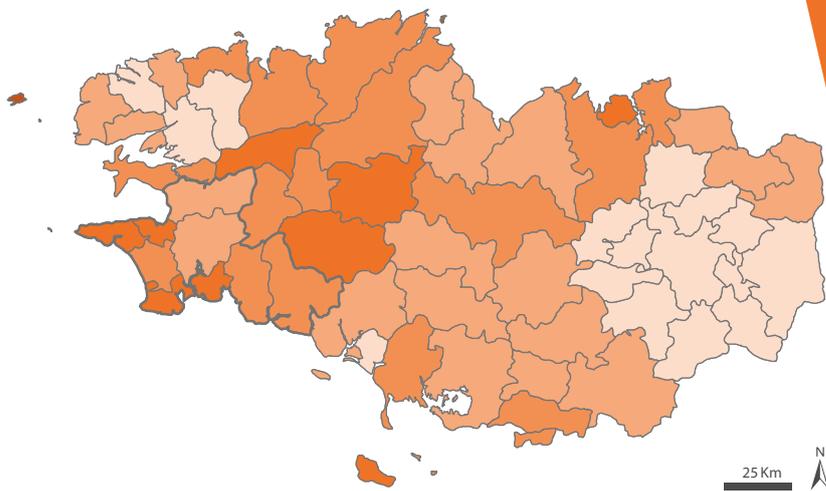
Avec 13 599 personnes âgées de 60 ans et plus, la part de cette population est en forte progression depuis 1968. L'augmentation atteint même près de 11,7 % entre 2008 et 2013. **Les communes littorales sont celles où l'on observe le plus fort indice de vieillesse.** La commune du Guilvinec comptant 2,6 fois plus de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans.

Part de la population des 60 ans et plus

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013
Pays Bigouden Sud	22,1 %	24,1 %	24,6 %	28,1 %	30,8 %	32,5 %	36,3 %
Cornouaille	19,7 %	21,9 %	21,5 %	24,1 %	26,3 %	27,5 %	30,1 %
Finistère	18,9 %	20,4 %	19,8 %	22,0 %	23,8 %	24,8 %	27,3 %
Bretagne	17,9 %	19,2 %	18,6 %	20,9 %	23,0 %	24,0 %	26,3 %

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments - RP2008 et RP2013 exploitations principales





Indice de **vieillesse** en 2013

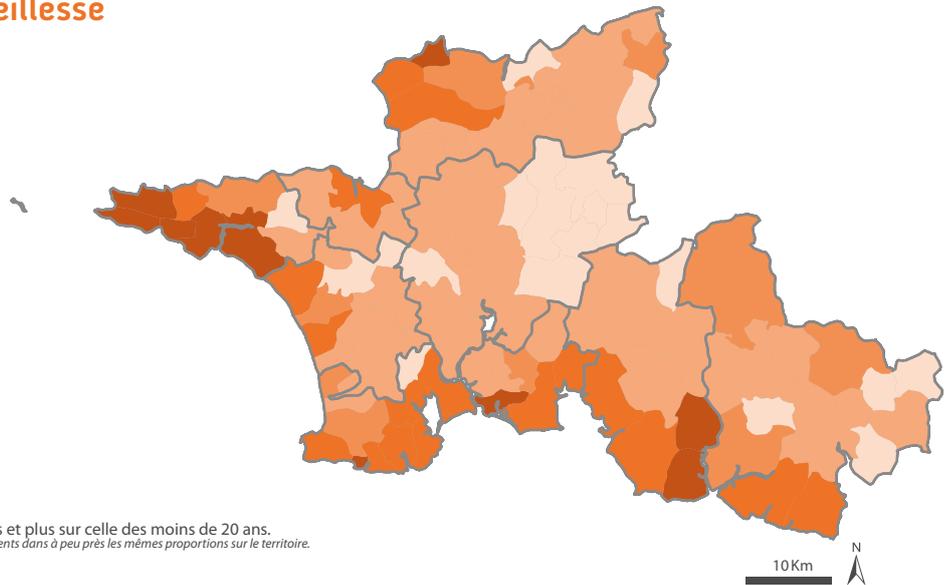


Pays
Bigouden Sud
142

Cornouaille
103

Bretagne
81

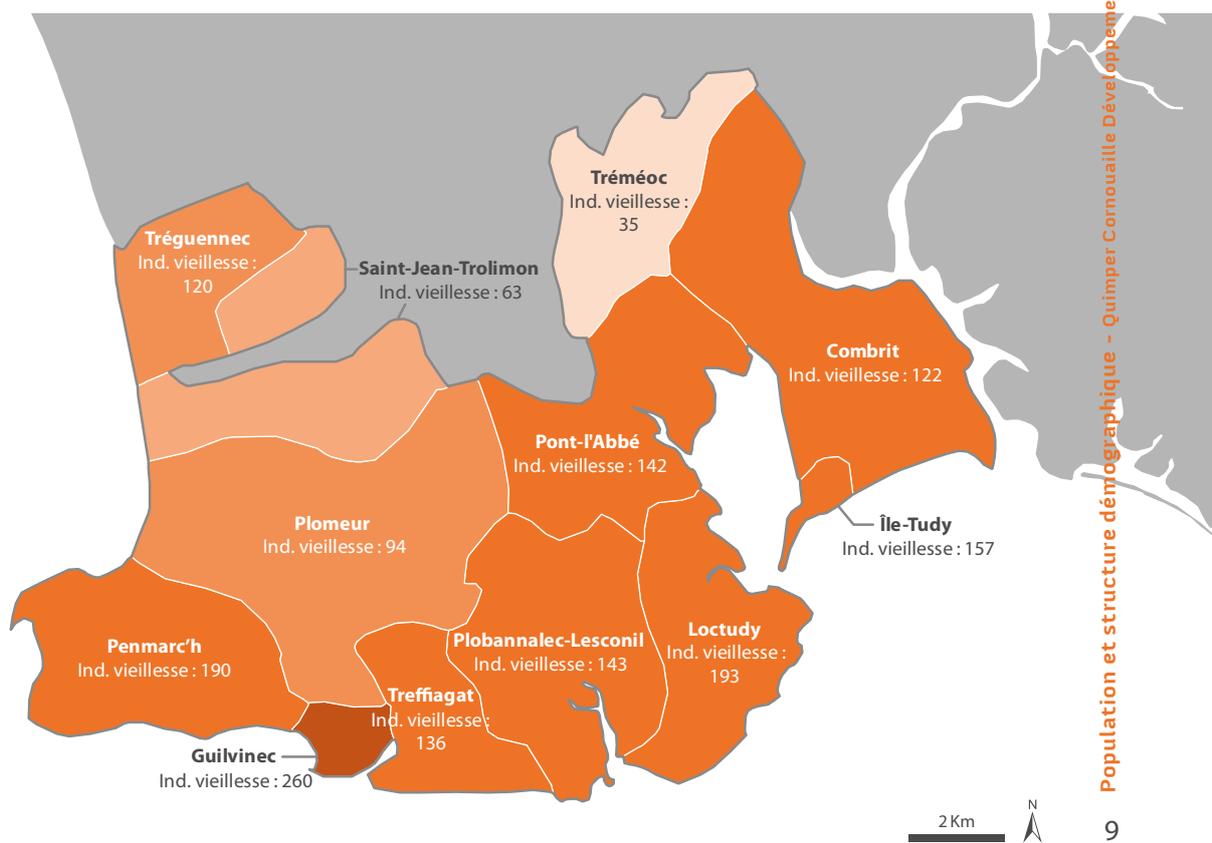
En Cornouaille un indice de vieillesse supérieur au taux breton



Indice de vieillesse* en 2013

- 198 à 363
- 120 à 197
- 94 à 119
- 62 à 93
- 35 à 61
- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

* L'indice de vieillesse est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans.
Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire.
Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : Insee, RP2013 exploitation principale



Un faible taux de natalité

Avec 1 410 naissances entre 2008 et 2013, **le PBS enregistre un taux de natalité inférieur à la Cornouaille** (7,6 ‰ contre 9,7 ‰) et très en retrait par rapport à la Bretagne (11,6 ‰). Hormis dans la commune de Tréméoc, le taux de natalité est partout inférieur à 10 ‰. En parallèle, **le taux de mortalité est élevé** (13,7 ‰) et à un niveau supérieur à celui de la Cornouaille (11,8 ‰) et du Finistère (10,8 ‰).

Nombre de naissances domiciliées au Pays Bigouden Sud

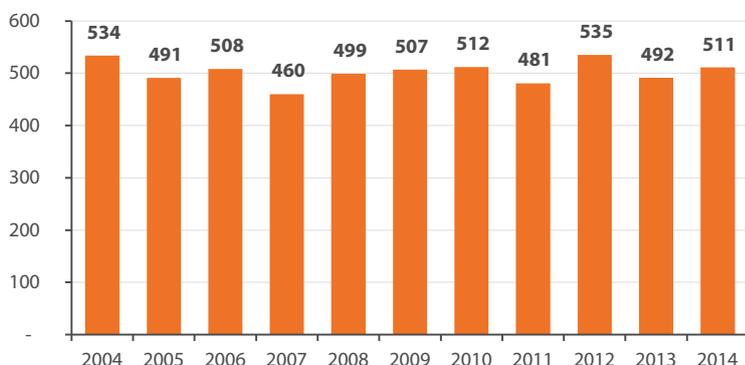


Taux de natalité* et de mortalité**

	1999 - 2008		2008 - 2013	
	Natalité	Mortalité	Natalité	Mortalité
Pays Bigouden Sud	9,4	13,9	7,6	13,7
Cornouaille	10,4	11,7	9,7	11,8
Finistère	11,5	10,9	10,9	10,8
Bretagne	12,0	9,9	11,6	9,8

Source : Insee, État civil 1999-2013

Nombre de décès domiciliés au Pays Bigouden Sud



Un solde naturel toujours déficitaire

On dénombre 2 534 décès au PBS sur la période 2008 à 2013. **Le taux de mortalité reste relativement stable** entre les périodes 1999 à 2008 et 2008 à 2013, comme en Cornouaille. Avec un nombre de décès supérieur au nombre de naissances, **le solde naturel annuel moyen est négatif depuis 1968 et s'accroît sur la dernière période** (- 255/an).

Solde naturel annuel moyen

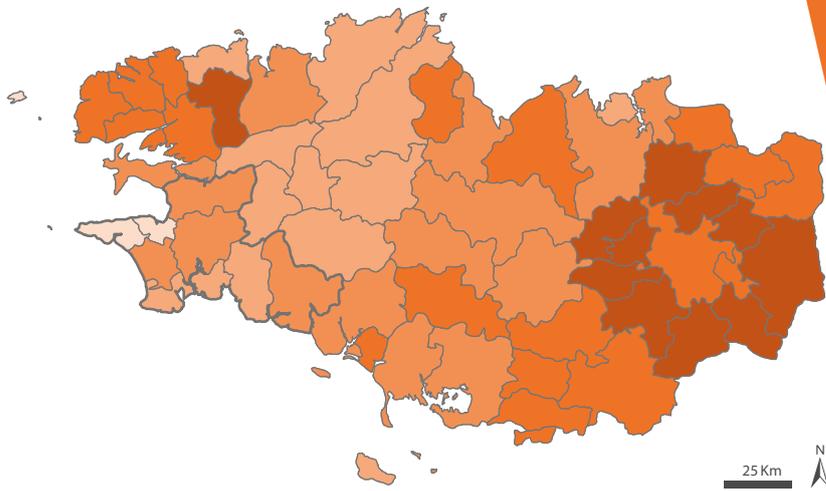
	1968 - 1975	1975 - 1982	1982 - 1990	1990 - 1999	1999 - 2008	2008 - 2013
Pays Bigouden Sud	-67	-150	-118	-139	-159	-225
Cornouaille	368	-338	-285	-499	-420	-710
Finistère	3 045	1 263	968	206	524	38
Bretagne	12 668	7 428	6 097	4 139	6 396	5 726

Source : Insee, État civil 1999-2013



* Rapport entre le nombre de naissances observées durant la période et la population présente en moyenne durant cette même période

** Rapport entre le nombre de décès observés durant la période et la population présente en moyenne durant cette même période

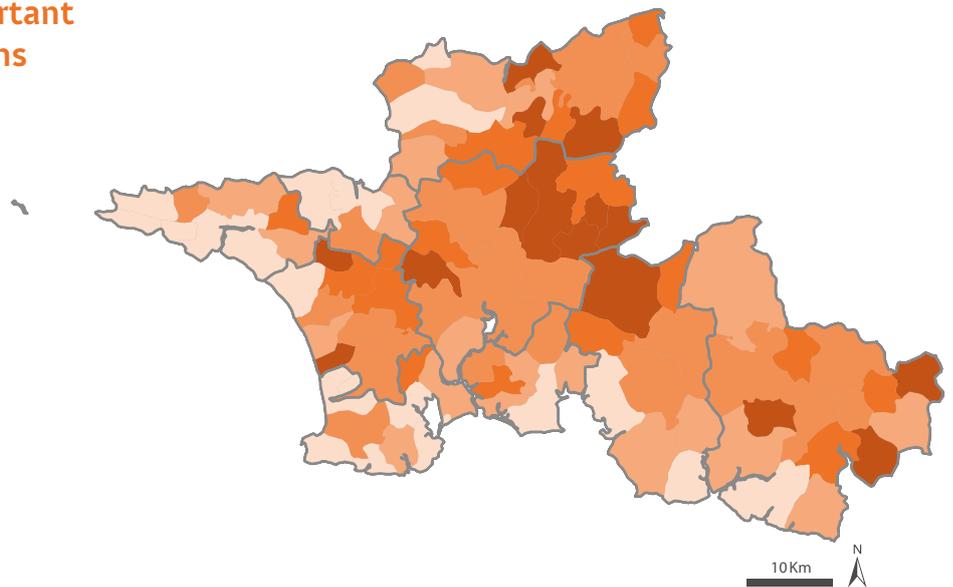


Taux de natalité entre 2008 et 2013



Pays	Bigouden Sud	Cornouaille	Bretagne
	7,6 %	9,7 %	11,6 %

Un taux de natalité plus important autour des grands pôles urbains

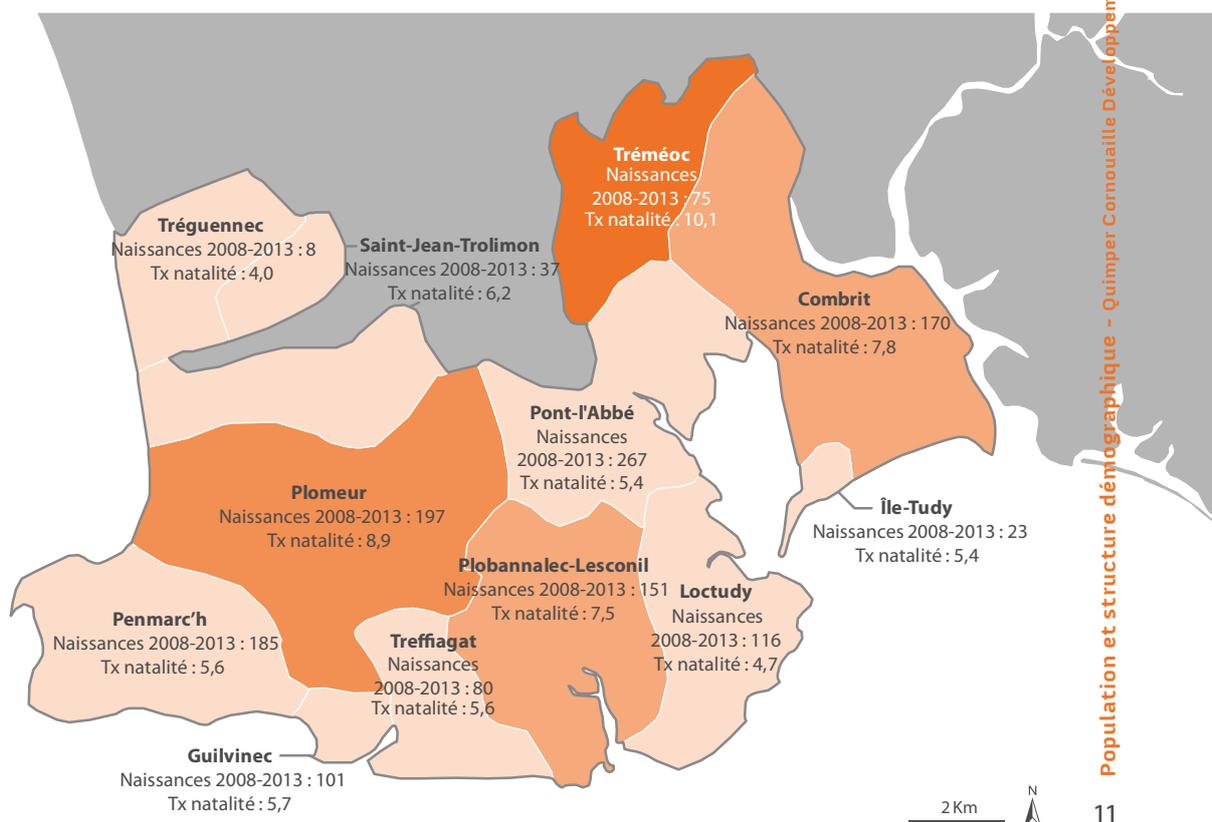


Taux de natalité* entre 2008 et 2013

- 11,4 ‰ à 15,7 ‰
- 9,8 ‰ à 11,3 ‰
- 8,4 ‰ à 9,7 ‰
- 6,4 ‰ à 8,3 ‰
- 2,9 ‰ à 6,3 ‰

- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

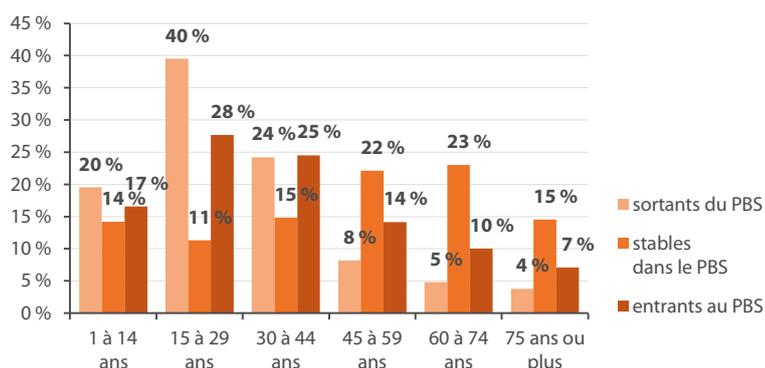
Fonds de carte : JGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : Insee, Etat civil 2008 - 2013



De nouveaux arrivants plus jeunes

Les nouveaux arrivants entre 2012 et 2013 (entrants) représentent **4,9 % de la population totale au PBS en 2013**. Ils sont 44 % à venir d'une autre région. **Il s'agit d'une population plus jeune que la population résidente**, 53 % étant âgée de 15 à 44 ans, avec une forte proportion de ménages sans famille (ménages composés de plusieurs personnes isolées) et de couples sans enfant.

Profil par âge des personnes selon leur lieu de résidence 1 an auparavant en 2013



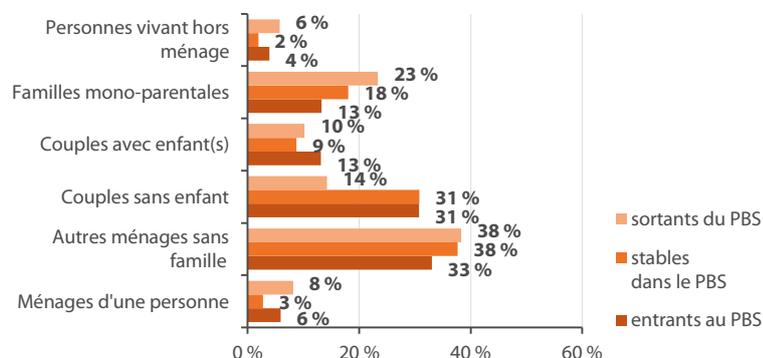
Lieu de résidence en 2012 des personnes habitant en 2013 au Pays Bigouden Sud (entrants)

	Stable dans l'EPCI	Autre commune de Cornouaille	Autre commune du Finistère	Autre commune de Bretagne	Hors Bretagne
En nombre	35 530	708	101	160	772
En pourcentage	95,3 %	1,9 %	0,3 %	0,4 %	2,1 %

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

origine

Profil par mode de cohabitation des personnes selon leur lieu de résidence 1 an auparavant en 2013



La moitié des sortants reste en Cornouaille

La population ayant déménagé du PBS entre 2012 et 2013 (sortants) représente **3,9 % de la population totale en 2012**. Ces déménagements, qui concernent en grande partie la population âgée de 15 à 29 ans (40 %), ont lieu **vers d'autres communes de Cornouaille (51 %)**. Les ménages sans famille et les couples sans enfant sont les plus concernés par ces migrations sortantes.

Lieu de résidence en 2013 des personnes habitant en 2012 au Pays Bigouden Sud (sortants)

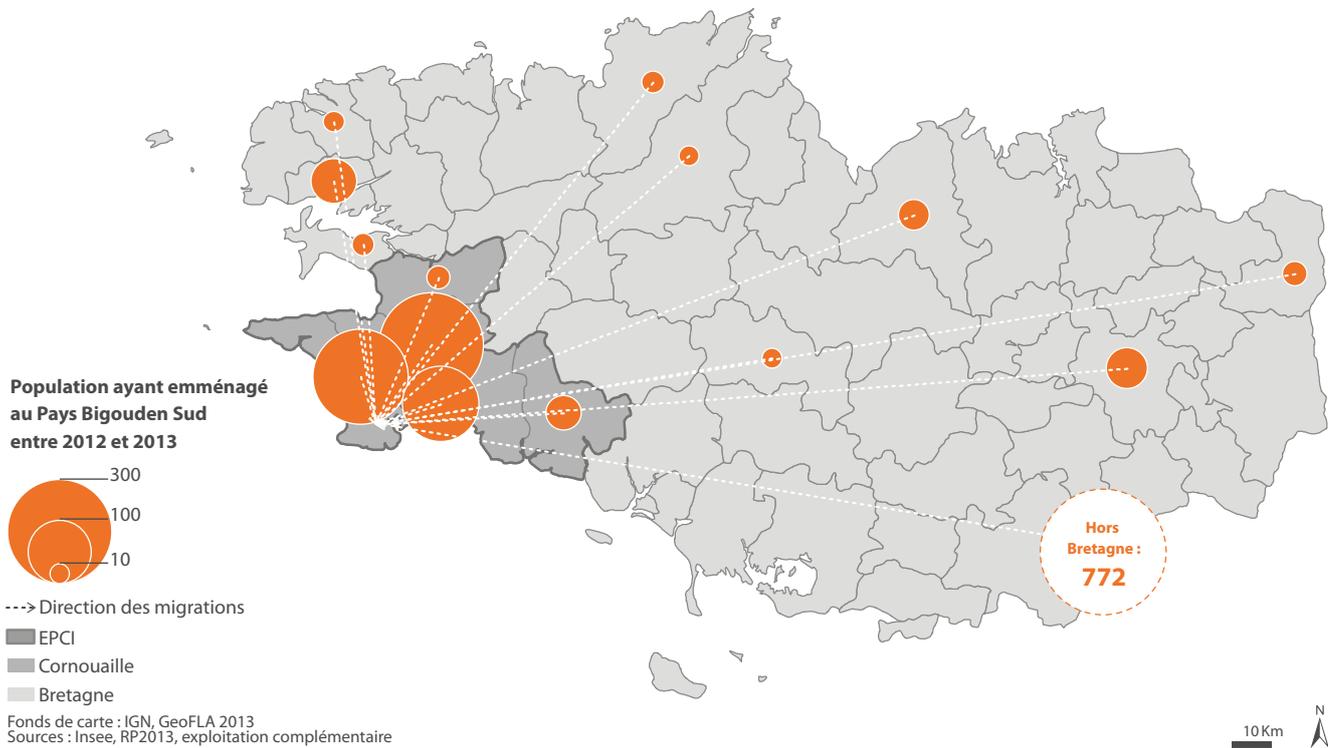
	Stable dans l'EPCI	Autre commune de Cornouaille	Autre commune du Finistère	Autre commune de Bretagne	Hors Bretagne
En nombre	35 530	708	143	216	327
En pourcentage	95,3 %	1,9 %	0,4 %	0,6 %	0,9 %

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

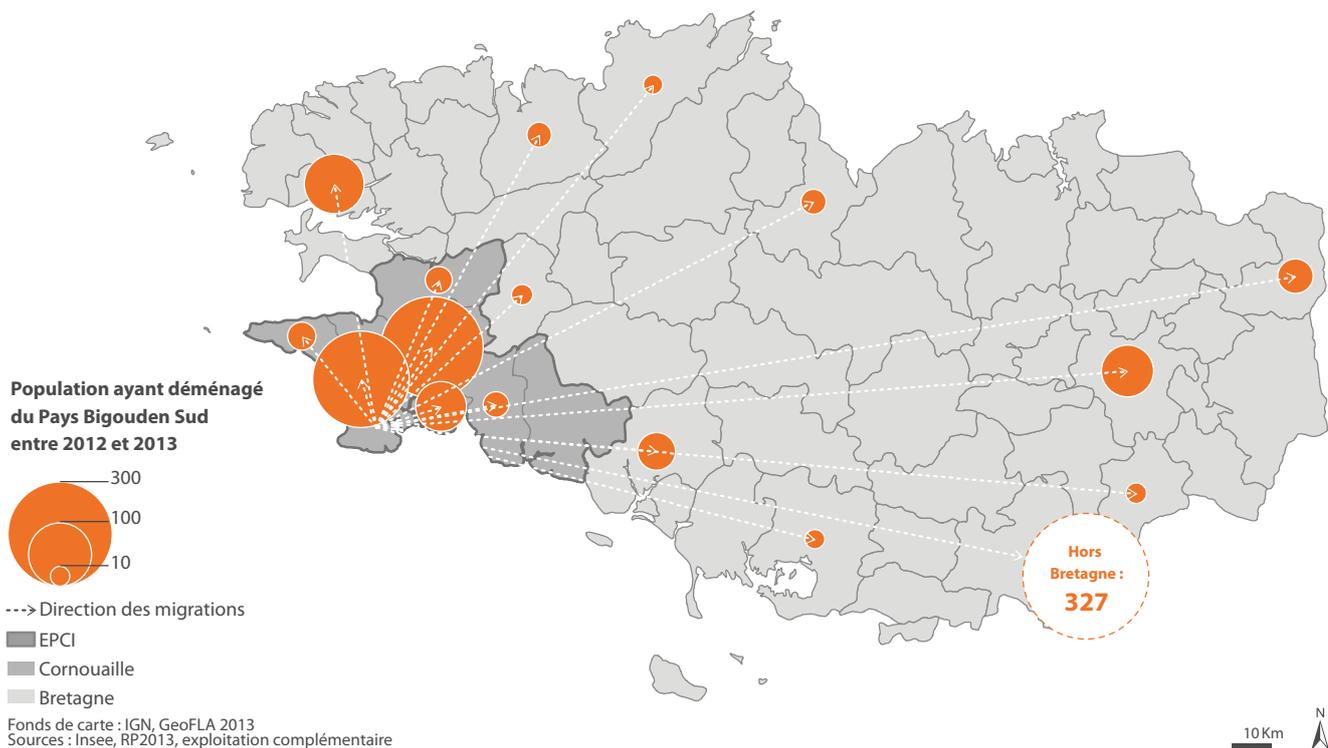
destination



Les nouveaux arrivants au Pays Bigouden Sud (entrants) principalement en provenance des EPCI limitrophes



Les départs du Pays Bigouden Sud (sortants) à destination des EPCI limitrophes et des principales agglomérations bretonnes



MÉNAGES ET FAMILLES



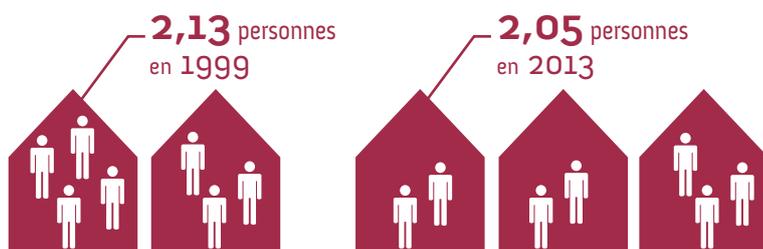
L'analyse des ménages et familles est effectuée à partir du recensement réalisé par l'Insee. Les tableaux et graphiques fournissent l'évolution de la population des ménages et décrivent la structure familiale des ménages : personnes seules, couples, monoparentalité et nombre d'enfants.

MÉNAGES ET FAMILLES

Un desserrement de la taille des ménages plus important qu'en Bretagne

En 2013, le PBS compte 17 831 ménages pour une population de 36 633 habitants, soit **2,05 personnes par ménage**. La taille moyenne des ménages est inférieure à celle constatée en Cornouaille (2,09 personnes), elle a toutefois connu une **baisse de l'ordre de -3,6 % depuis 2008**, soit une diminution plus forte qu'en Cornouaille et en Bretagne.

Desserrement de la taille moyenne des ménages au Pays Bigouden Sud

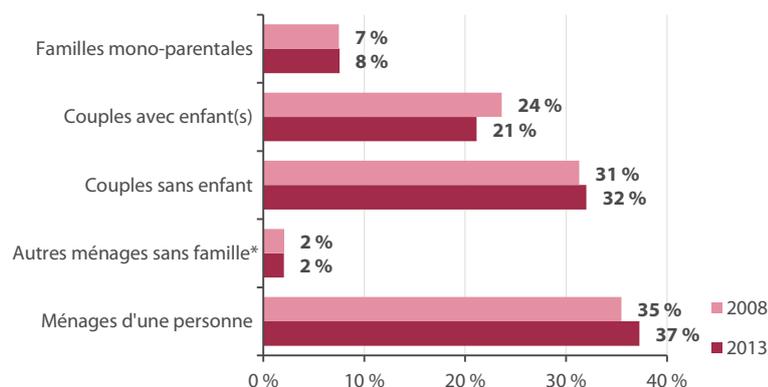


Population des ménages

	2008			2013		
	Nombre ménages	Population ménages	Taille moy. ménages	Nombre ménages	Population ménages	Taille moy. ménages
Pays Bigouden Sud	16 926	36 024	2,13	17 831	36 633	2,05
Cornouaille	154 162	330 170	2,14	160 637	335 820	2,09
Finistère	398 658	867 078	2,17	414 689	879 567	2,12
Bretagne	1 382 930	3 067 258	2,22	1 463 421	3 173 991	2,17

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales

Structure familiale des ménages au Pays Bigouden Sud



Une forte part de couples sans enfant

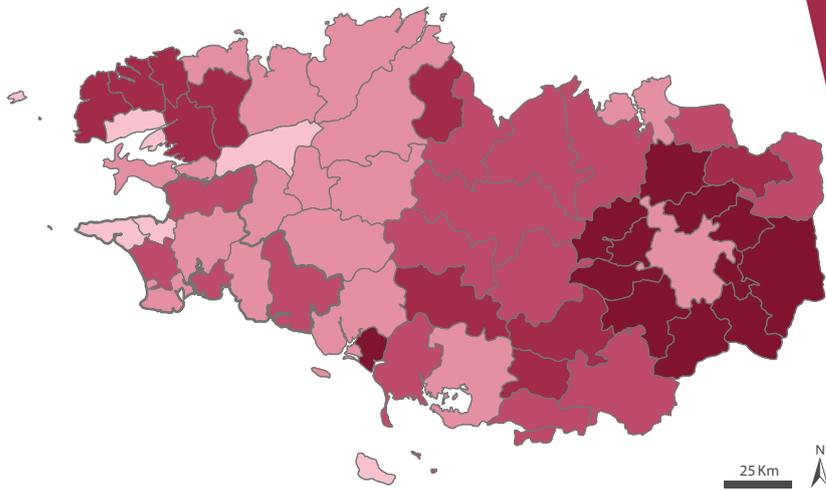
Les couples avec enfant(s) représentent **21,1 % des ménages au PBS**. C'est 4 points de moins que dans le reste de la Bretagne. La **hausse du nombre de ménages composés d'une seule personne (+ 634) et de ceux composés de couples sans enfant (+ 409)** a le plus contribué à l'augmentation du nombre de ménages entre 2008 et 2013.

Structure familiale des ménages en 2013

	Ménages d'une personne	Autres ménages sans famille*	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)	Familles mono-parentales
Pays Bigouden Sud	37,3 %	2,0 %	32,0 %	21,1 %	7,6 %
Cornouaille	38,5 %	1,8 %	28,7 %	23,3 %	7,8 %
Finistère	38,5 %	2,1 %	27,6 %	24,3 %	7,5 %
Bretagne	36,6 %	2,2 %	28,6 %	25,4 %	7,2 %

Source : Insee, RP2013 exploitation principale

* « autres ménages sans famille », expression qui recouvre, selon la définition de l'Insee, des « ménages composés de plusieurs personnes isolées », comme les étudiants en colocation.



Taille moyenne des ménages en 2013

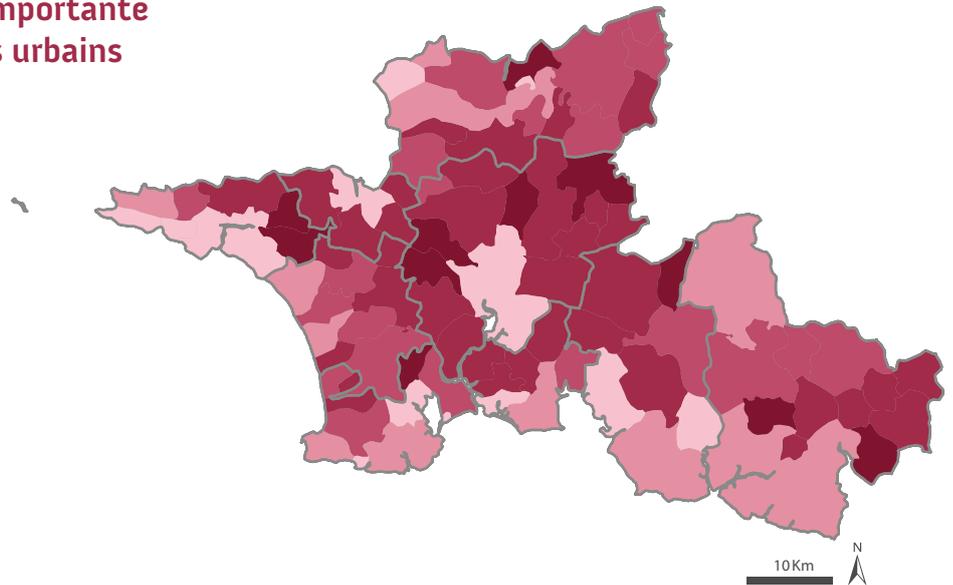


Pays
Bigouden Sud
2,05

Cornouaille
2,09

Bretagne
2,17

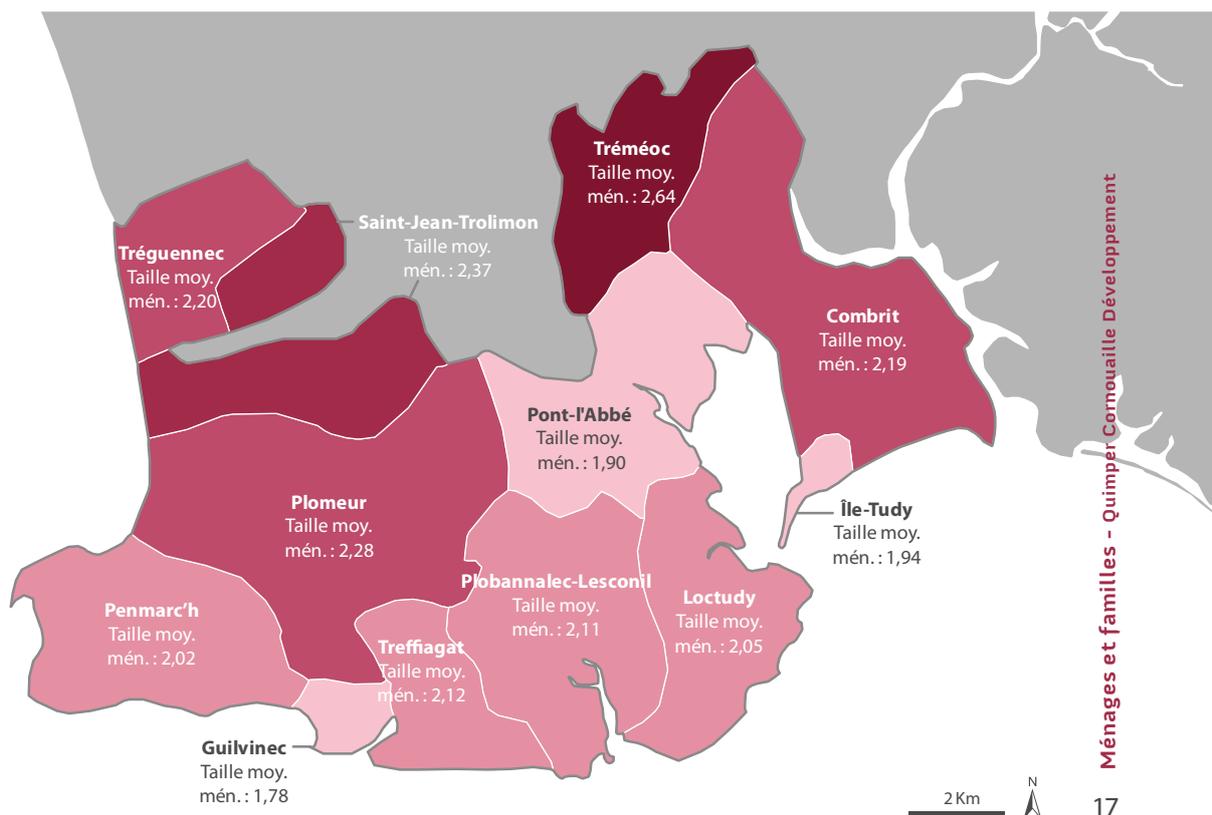
Une taille des ménages plus importante en périphérie des grands pôles urbains



Taille moyenne des ménages en 2013

- 2,43 à 2,64 personnes
- 2,29 à 2,43 personnes
- 2,15 à 2,28 personnes
- 2,01 à 2,14 personnes
- 1,76 à 2 personnes
- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

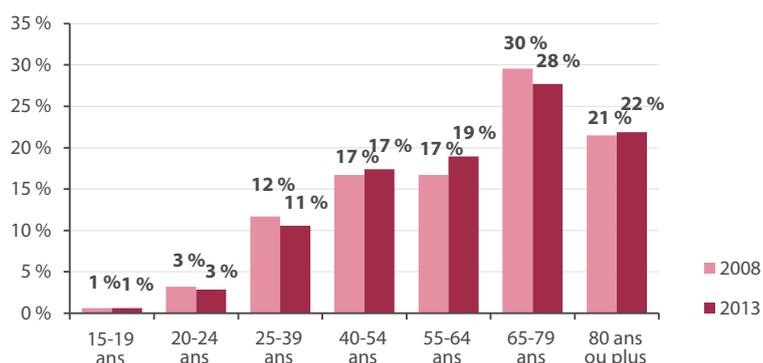
Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : Insee, RP2013, exploitation principale



La moitié des personnes vivant seules ont 65 ans ou plus

Au sein de la population totale des 65 ans et plus, 32 % vivent seules, c'est un niveau similaire à celui de la Cornouaille (33 %) et de la Bretagne (31 %). Par ailleurs, parmi les 6 664 personnes vivant seules au PBS en 2013, la moitié ont 65 ans ou plus (50 %), soit 8 points de plus que dans l'ensemble de la Cornouaille.

Âge des personnes vivant seules au Pays Bigouden Sud

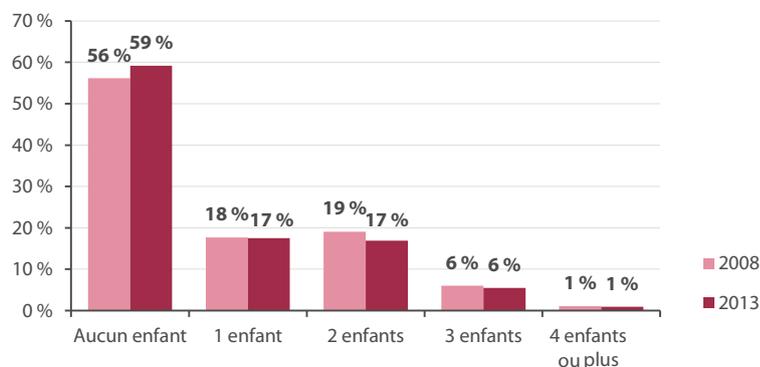


Âge des personnes vivant seules en 2013

	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 39 ans	40 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 79 ans	80 ans ou plus
Pays Bigouden Sud	0,6 %	2,8 %	10,6 %	17,4 %	19,0 %	27,7 %	21,9 %
Cornouaille	1,6 %	4,5 %	14,2 %	19,7 %	18,1 %	23,7 %	18,2 %
Finistère	2,4 %	6,9 %	16,2 %	18,8 %	17,3 %	21,9 %	16,6 %
Bretagne	2,6 %	8,0 %	16,5 %	18,1 %	16,5 %	21,6 %	16,7 %

Source : Insee, RP2013 exploitation principale

Famille selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans au Pays Bigouden Sud



Une majorité de couples sans enfant

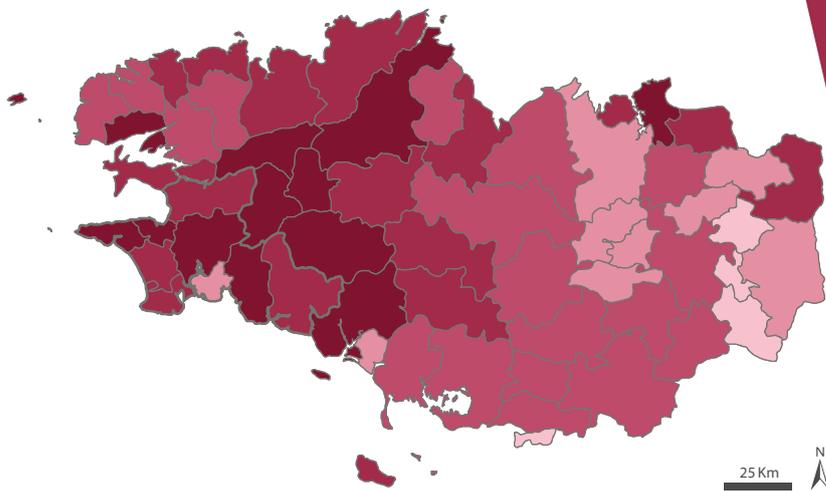
Les familles, composées d'un couple vivant dans la même résidence principale avec ou sans enfant(s), sont au nombre de 10 865 au PBS. **Les familles sans enfant y sont majoritaires** (59,2 %) et en progression depuis 2008 (+ 469). **La part des familles avec enfant(s) est en retrait, particulièrement pour les familles avec enfant unique** (17,5 % contre 19,4 % dans le reste de la Bretagne).

Famille selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2013

	Aucun enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus
Pays Bigouden Sud	59,2 %	17,5 %	16,9 %	5,5 %	0,9 %
Cornouaille	54,0 %	19,4 %	19,3 %	6,1 %	1,2 %
Finistère	51,8 %	19,6 %	20,2 %	7,0 %	1,5 %
Bretagne	51,2 %	19,4 %	20,3 %	7,4 %	1,6 %

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire





Part des +65 ans vivant seuls en 2013

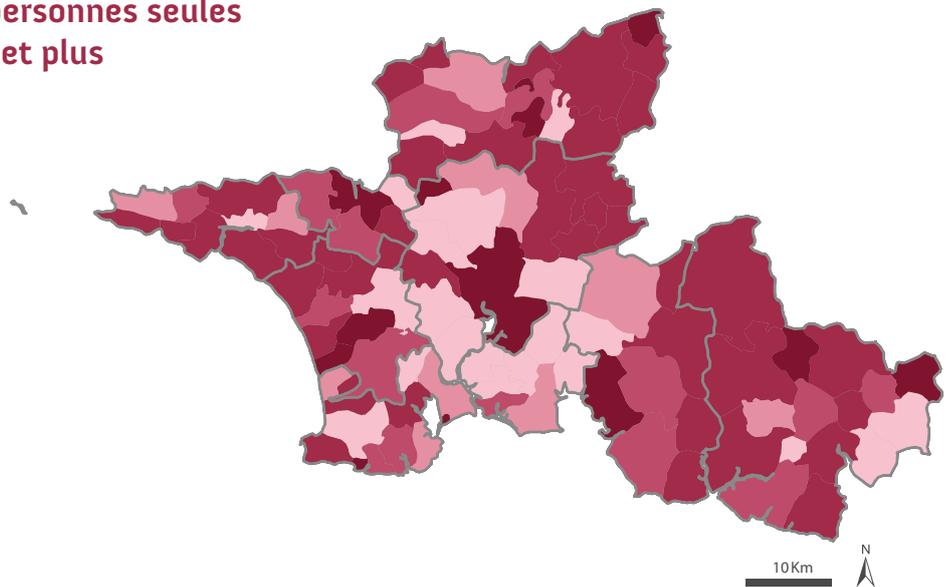


Pays
Bigouden Sud
32,0 %

Cornouaille
33,3 %

Bretagne
32,1 %

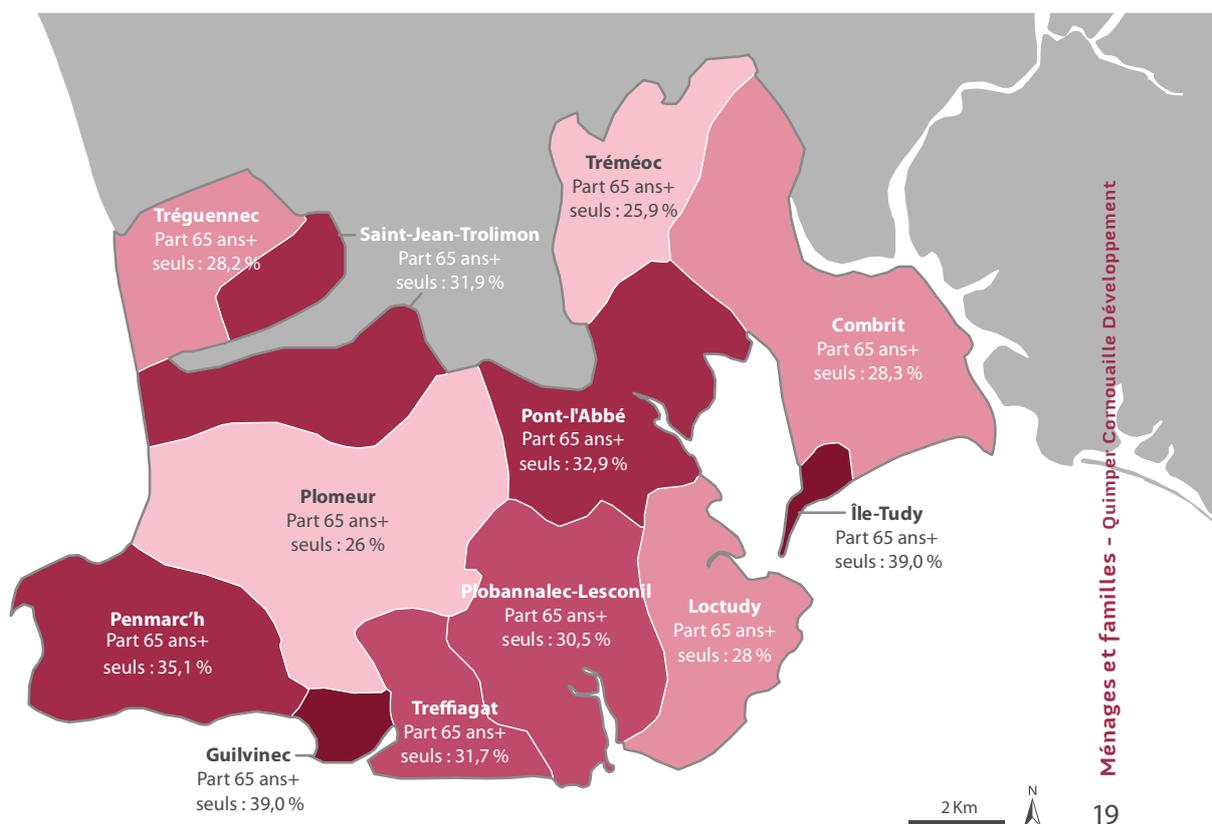
Une plus forte proportion de personnes seules parmi la population de 65 ans et plus dans l'ouest breton



Part des 65 ans et plus vivant seuls en 2013

- 37,9 % à 50,8 %
- 31,8 % à 37,8 %
- 29,8 % à 31,7 %
- 27,3 % à 29,7 %
- 19,3 % à 27,2 %
- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : Insee, RP2013, exploitation principale



ACTIVITÉ



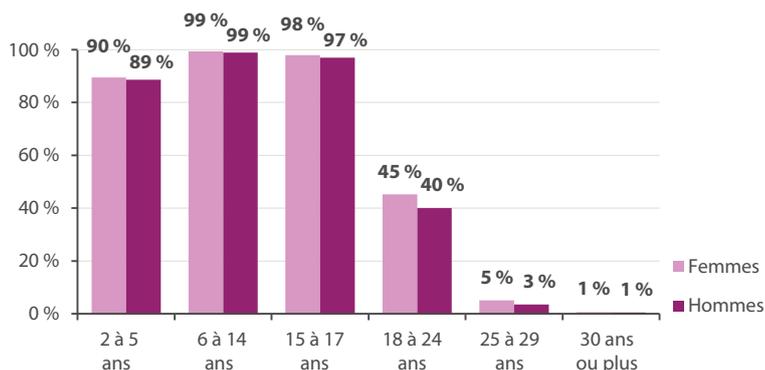
Le recensement réalisé par l'Insee permet d'obtenir des éléments sur la scolarisation et le niveau de diplôme de la population. Il renseigne par ailleurs sur la population active et les catégories socio-professionnelles (CSP) et permet d'aborder les notions d'emploi et de précarité par le prisme des conditions d'emploi (type de contrat et temps de travail). Les données sur les flux de mobilité des « déplacements domicile-travail » sont également issues du recensement de l'Insee.

ACTIVITÉ

Une forte baisse de la scolarisation après 18 ans

En 2013, le PBS compte **6 993 personnes scolarisées représentant 18,7 % de la population totale**. Le taux de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans est particulièrement élevé : 89,1 %. Contrairement **aux âges du primaire, collège et lycée où le taux de scolarisation est très élevé**, aux âges d'entrée dans les études supérieures, le taux chute. Seuls 42,2 % des 18-24 ans sont scolarisés.

Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2013 au Pays Bigouden Sud

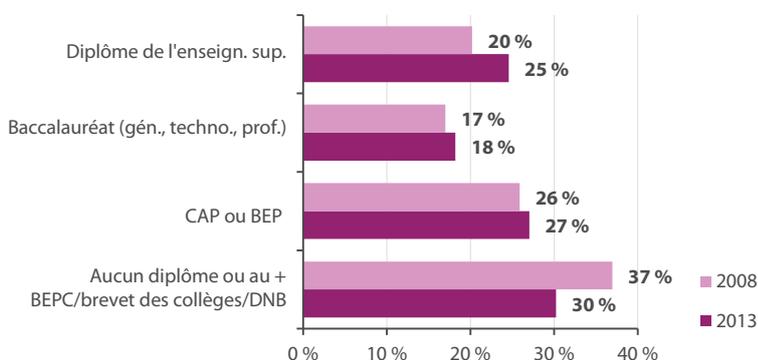


Scolarisation selon l'âge en 2013

	2 à 5 ans	6 à 14 ans	15 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 29 ans	30 ans ou plus
Pays Bigouden Sud	89,1 %	99,2 %	97,4 %	42,2 %	4,3 %	0,6 %
Cornouaille	85,4 %	99,1 %	97,2 %	46,3 %	4,6 %	0,6 %
Finistère	84,8 %	99,1 %	97,4 %	53,2 %	6,5 %	0,7 %
Bretagne	81,9 %	99,0 %	97,3 %	54,3 %	6,8 %	0,8 %

Source : Insee, RP2013 exploitation principale

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus au Pays Bigouden Sud



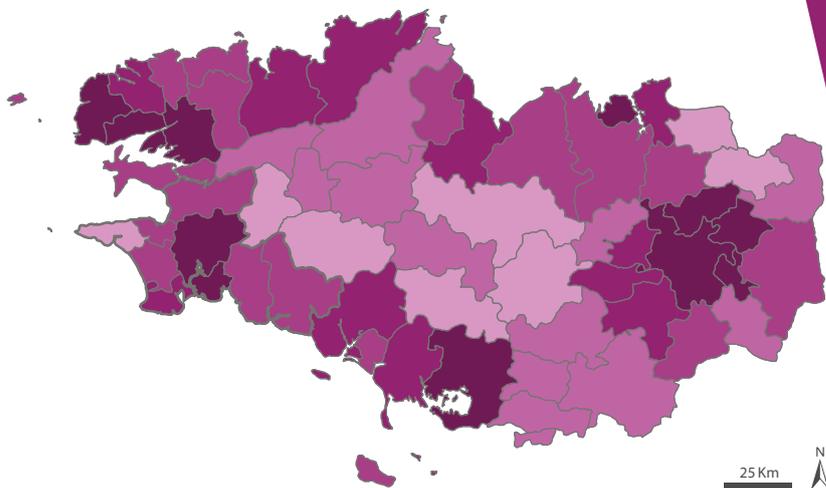
Une part de la population diplômée en progression

Les diplômés de l'enseignement supérieur représentent **24,6 % de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2013**, c'est moins qu'en Cornouaille (25,2 %) et en Bretagne (26 %). On constate cependant une **hausse de 5 points de la part de cette population depuis 2008**, avec, parallèlement, une forte baisse de la part de la population sans diplôme.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2013

	Aucun diplôme ou au + BEPC/brevet des collèges/DNB	CAP ou BEP	Baccalauréat (gén./techno./prof.)	Diplôme de l'enseign. sup.
Pays Bigouden Sud	30,2 %	27,0 %	18,2 %	24,6 %
Cornouaille	29,1 %	26,9 %	18,8 %	25,2 %
Finistère	27,9 %	26,9 %	18,9 %	26,3 %
Bretagne	29,7 %	26,4 %	17,9 %	26,0 %

Source : Insee, RP2013 exploitation principale



Part des non-scolarisés de 15 ans+ diplômés de l'enseig. sup. en 2013



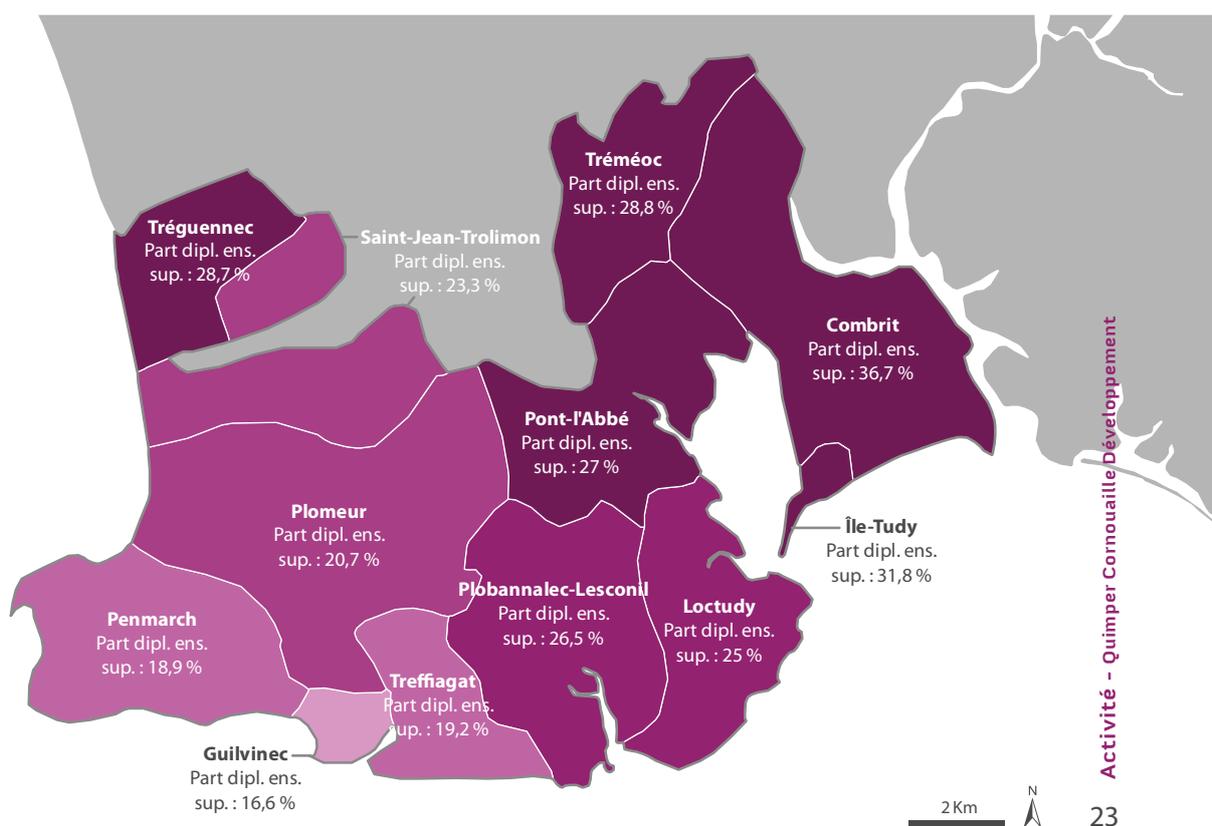
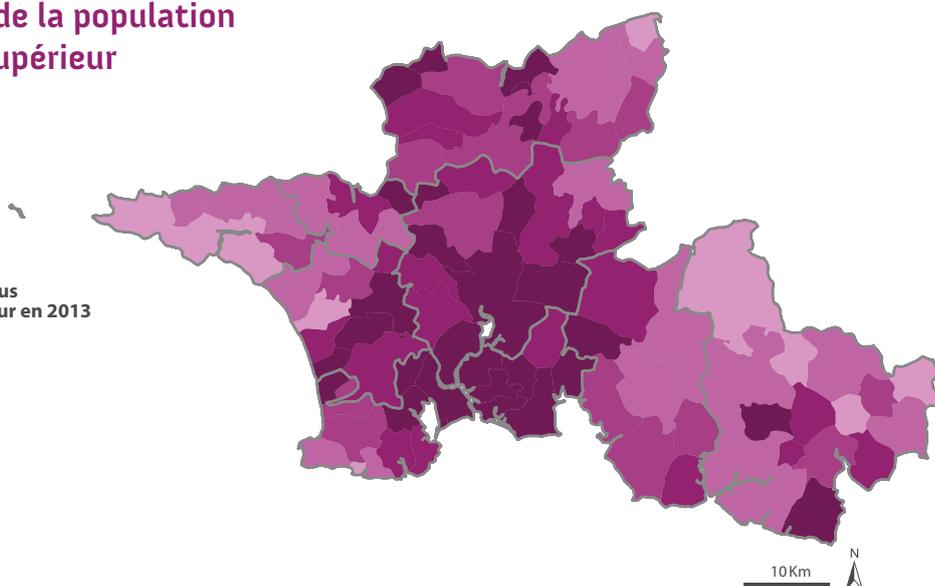
Pays	Cornouaille	Bretagne
Bigouden Sud	24,6 %	26,0 %
	25,2 %	

Une plus forte concentration de la population diplômée de l'enseignement supérieur autour des pôles urbains

Part de la population non scolarisée de 15 ans et plus disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2013

- 27,0 % à 36,7 %
- 23,6 % à 26,9 %
- 20,8 % à 23,5 %
- 17,9 % à 20,7 %
- 10,3 % à 17,8 %
- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

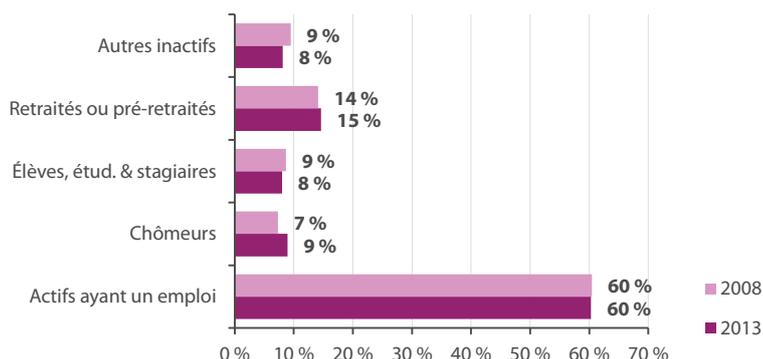
Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : Insee, RP2013, exploitation principale



Les retraités ou pré-retraités surreprésentés

Avec **69 % d'actifs** parmi la population âgée de 15 à 64 ans, le PBS est en retrait par rapport à la Cornouaille et la Bretagne. La part des chômeurs est semblable au niveau cornouaillais, bien qu'en progression depuis 2008. Au sein de la population inactive, la **surreprésentation des retraités ou pré-retraités** caractérise le territoire.

Type d'activité de la population âgée de 15 à 64 ans au Pays Bigouden Sud

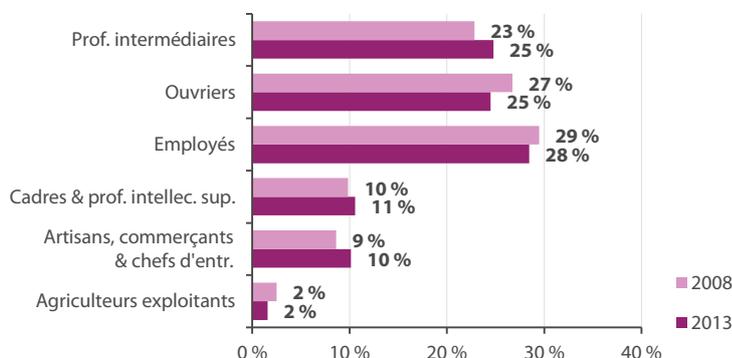


Type d'activité de la population âgée de 15 à 64 ans en 2013

	Pop. âgée de 15-64 ans	Nombre d'actifs	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Nombre d'inactifs	Élèves, étud. & stagiaires	Retraités ou pré-retraités	Autres inactifs
Pays Bigouden Sud	21 621	14 972	13 039	1 932	6 650	1 731	3 155	1 764
Cornouaille	209 583	152 159	133 741	18 419	57 424	18 126	23 988	15 309
Finistère	562 722	404 781	356 229	48 552	157 941	57 028	59 777	41 136
Bretagne	2 027 352	1 470 597	1 304 671	165 927	556 755	212 482	206 296	137 976

Source : Insee, RP2013 exploitation principale

Professionnelles (CSP) des actifs occupés de 15 à 64 ans au Pays Bigouden Sud



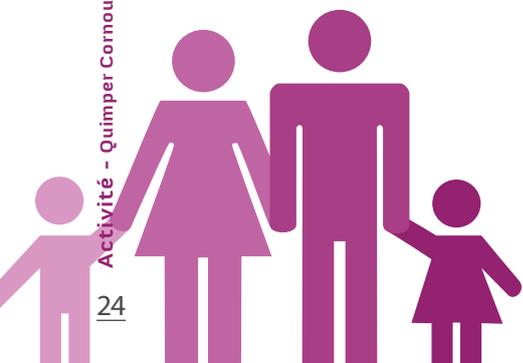
Une surreprésentation des artisans, commerçants et chefs d'entreprises

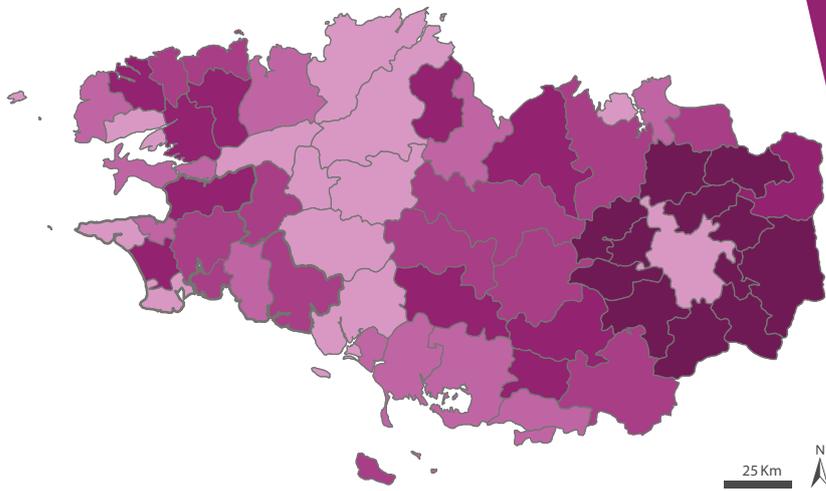
Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises représentent **10 %** des actifs occupés de 15 à 64 ans en 2013 au PBS. C'est 3 points de plus qu'en Cornouaille et que dans le reste de la Bretagne. La part des **cadres et professions intellectuelles supérieures est en retrait par rapport à la Cornouaille et à la Bretagne** avec 11% des actifs occupés.

Catégories Socio-Professionnelles (CSP) des actifs occupés de 15 à 64 ans en 2013

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants & chefs d'entr.	Cadres & prof. Intellec. sup.	Employés	Ouvriers	Prof. Intermédiaires
Pays Bigouden Sud	203	1 307	1 359	3 663	3 155	3 191
Cornouaille	2 896	9 961	15 300	37 304	33 564	33 977
Finistère	8 742	23 116	46 857	101 913	82 817	92 013
Bretagne	37 559	86 180	179 026	360 496	313 549	327 714

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire





Part des actifs
de 15 à 64 ans
en 2013



Pays
Bigouden Sud
69,2 %

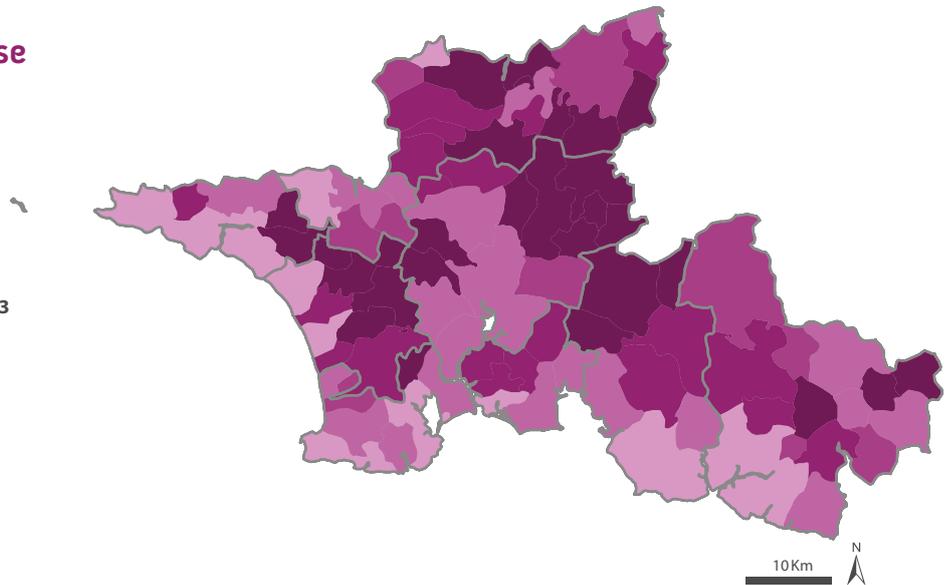
Cornouaille
71,0 %

Bretagne
71,2 %

25 Km



Une forte proportion d'actifs autour de la métropole rennaise

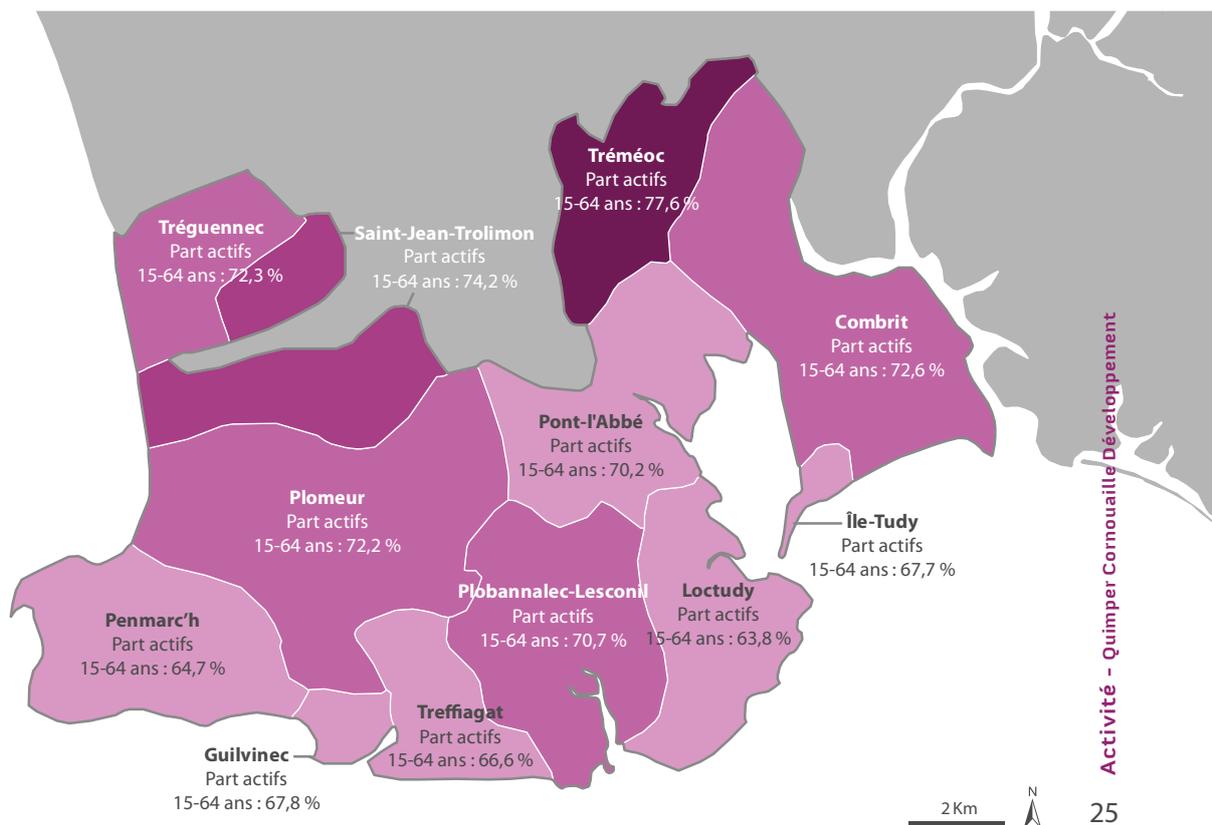


Part des actifs dans la population 15-64 ans en 2013

- 77,0 % à 83,9 %
- 74,4 % à 76,9 %
- 72,8 % à 74,3 %
- 70,5 % à 72,7 %
- 60,7 % à 70,4 %
- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : Insee, RP2013, exploitation principale

10 Km



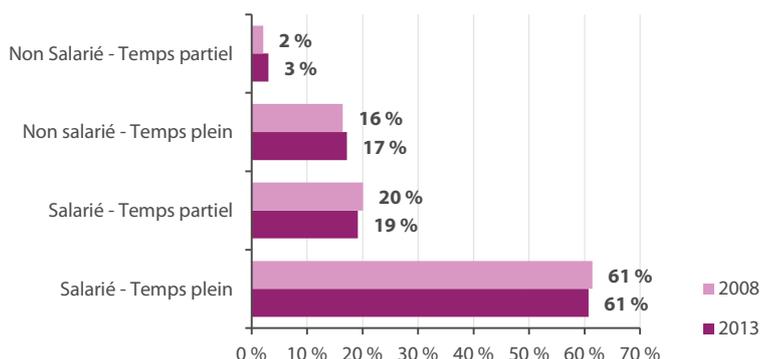
2 Km



Le travail à temps plein plus répandu chez les non salariés

En 2013, au PBS, **parmi les actifs ayant un emploi et âgés de 15 ans ou plus, 79,8 % sont salariés**. C'est moins que dans l'ensemble de la région (85,8 %). Au niveau du temps de travail en 2013, **76 % des salariés sont à temps plein contre 84,9 % pour les non salariés**. Cette tendance est relativement stable depuis 2008.

Temps de travail des actifs ayant un emploi âgés de 15 ans ou plus au Pays Bigouden Sud

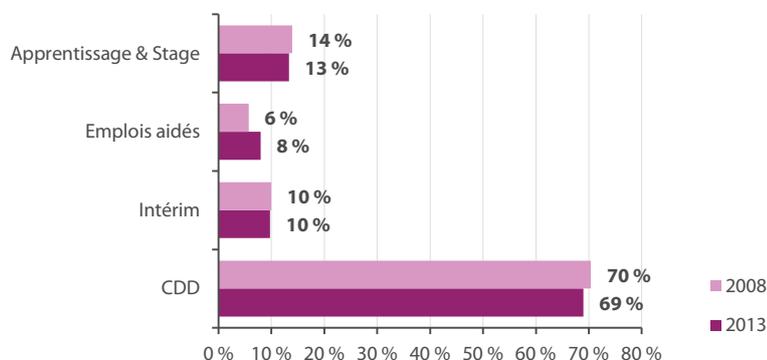


Statut des actifs ayant un emploi âgés de 15 ans ou plus en 2013

	Actifs ayant un emploi	Salariés		Non salariés	
		Salariés	Non salariés	Salariés	Non salariés
Pays Bigouden Sud	10 550	8 420	2 130	79,8 %	20,2 %
Cornouaille	130 270	110 371	19 899	84,7 %	15,3 %
Finistère	354 988	306 168	48 820	86,2 %	13,8 %
Bretagne	1 301 768	1 116 972	184 796	85,8 %	14,2 %

Source : Insee, RP2013 exploitation principale

Emplois salariés précaires au Pays Bigouden Sud



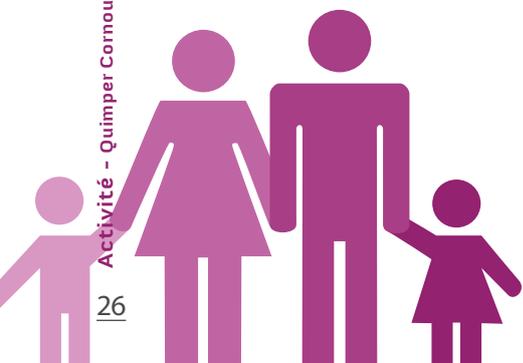
Une forte proportion d'indépendants et d'employeurs

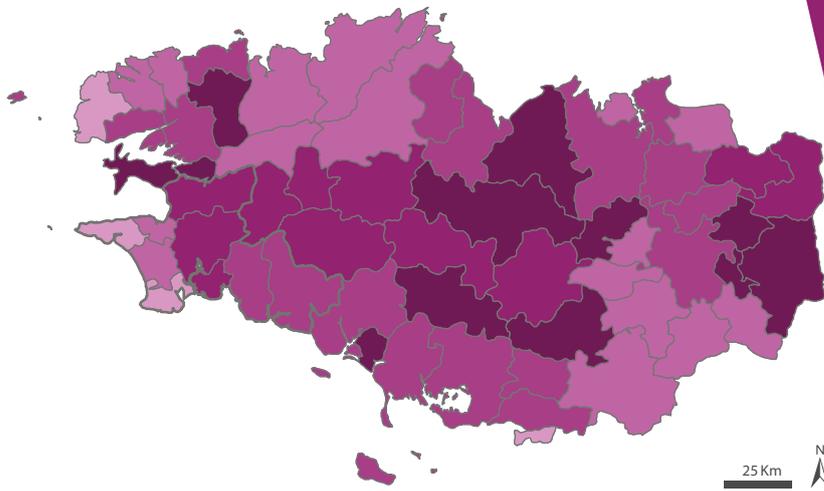
Comparativement au reste de la Bretagne, le territoire se distingue par **une plus forte part d'actifs non salariés disposant du statut d'indépendants (9,6 %) ou d'employeurs (7,5 %) en 2013**. Parmi les 12,1 % d'actifs ayant un emploi précaire, plus de 70 % disposent d'un CDD, contre 10 % un emploi intérimaire.

Statut et condition d'emploi des actifs âgés de 15 ans ou plus en 2013

	Salariés		Non salariés		
	Non précaires (CDI)	Précaires (CDD, Intérim ...)	Indépendants	Employeurs	Aides familiaux
Pays Bigouden Sud	70,4 %	12,1 %	9,6 %	7,5 %	0,3 %
Cornouaille	71,7 %	13,4 %	8,4 %	6,3 %	0,2 %
Finistère	71,8 %	14,6 %	7,4 %	6,0 %	0,2 %
Bretagne	71,9 %	14,0 %	7,8 %	6,1 %	0,2 %

Source : Insee, RP2013 exploitation principale





Part des actifs ayant un emploi à temps plein en 2013

en 2013



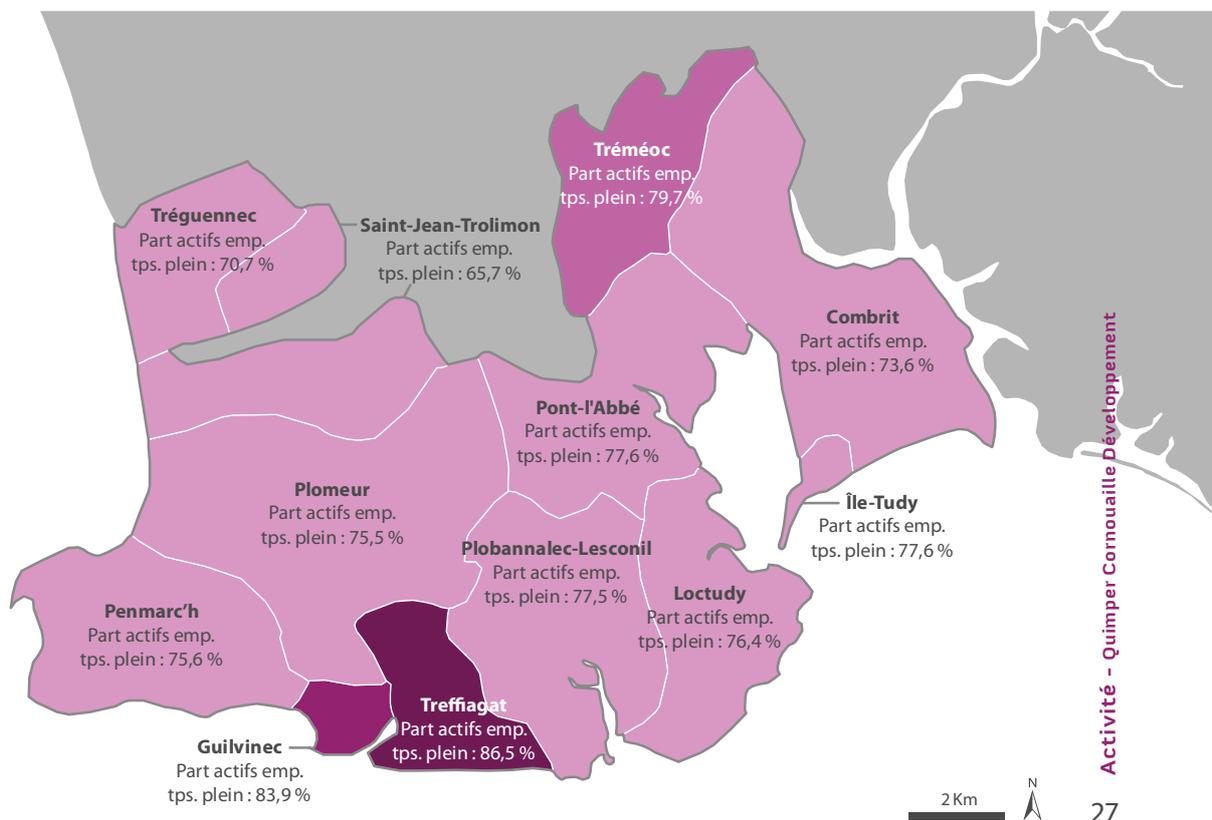
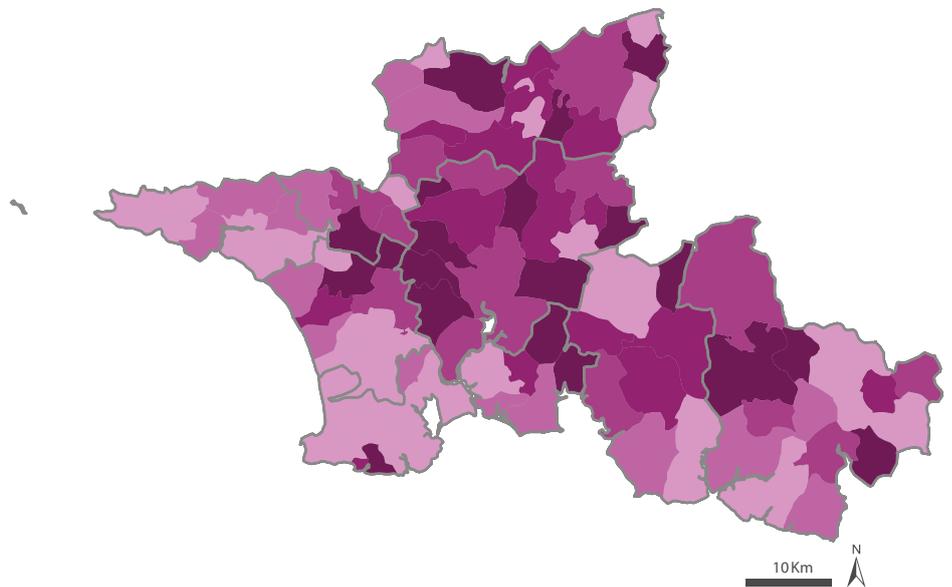
Pays	Bigouden Sud	Cornouaille	Bretagne
	77,8 %	81,3 %	81,6 %

Le temps plein plus répandu dans le centre Bretagne

Part des actifs âgés de 15 ans et plus ayant un emploi à temps plein en 2013

- 84,2 % à 90,6 %
- 82,3 % à 84,1 %
- 80,7 % à 82,2 %
- 78 % à 80,6 %
- 65,6 % à 77,9 %
- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

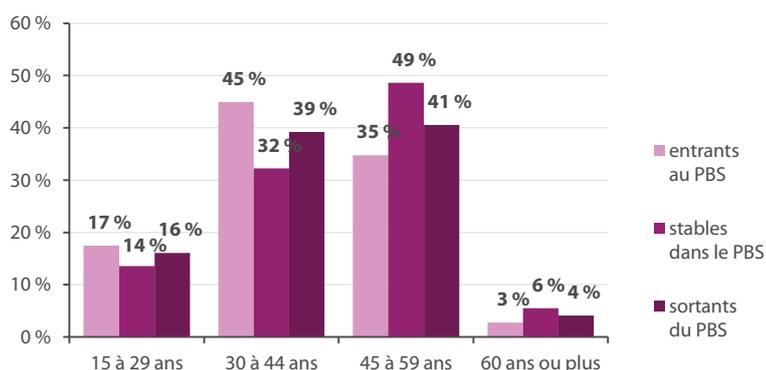
Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : Insee, RP2013, exploitation principale



Une mobilité moins importante pour les entrants

Les actifs résidant et travaillant au PBS (stables) représentent 7 837 personnes, soit 60,2 % des actifs résidant au PBS. Ceux travaillant sur le territoire mais résidant en dehors (entrants), au nombre de 2 658, proviennent très majoritairement d'une autre commune de Cornouaille (91,2 %). Au sein des entrants, la population de 15 à 44 ans est surreprésentée (62 %).

Profil par âge des actifs en fonction de leur lieu de travail en 2013



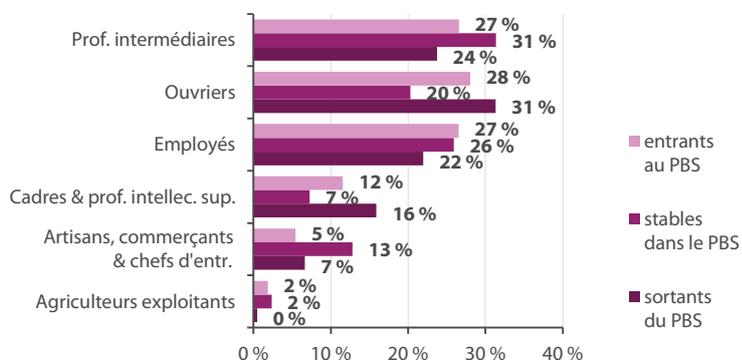
Lieu de résidence des actifs travaillant en 2013 au Pays Bigouden Sud

	Stable dans l'EPCI	Autre commune de Cornouaille	Autre commune du Finistère	Autre commune de Bretagne	Hors de la région de résidence actuelle
En nombre	7 837	2 424	84	96	54
En pourcentage	74,7 %	23,1 %	0,8 %	0,9 %	0,5 %

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

origine

Profil par Catégories Socio-Professionnelles (CSP) des actifs en fonction de leur lieu de travail en 2013



Un déficit d'emplois rapporté à la population active

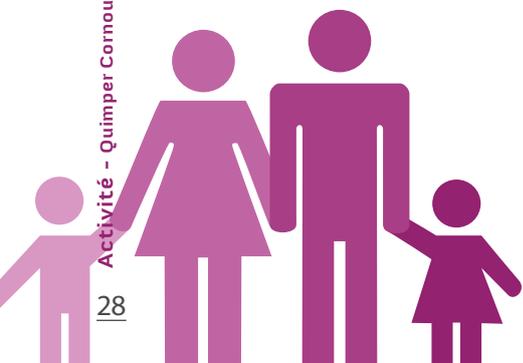
Plus nombreux que les entrants, les sortants, qui résident au PBS et travaillent en dehors, représentent 5 180 actifs. Ils exercent leurs activités principalement en Cornouaille et plus particulièrement dans l'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale. Ils se caractérisent par une population exerçant un emploi d'ouvriers (31 %) ou de cadres et professions intellectuelles supérieures (16 %).

Lieu de travail des actifs résidant en 2013 au Pays Bigouden Sud

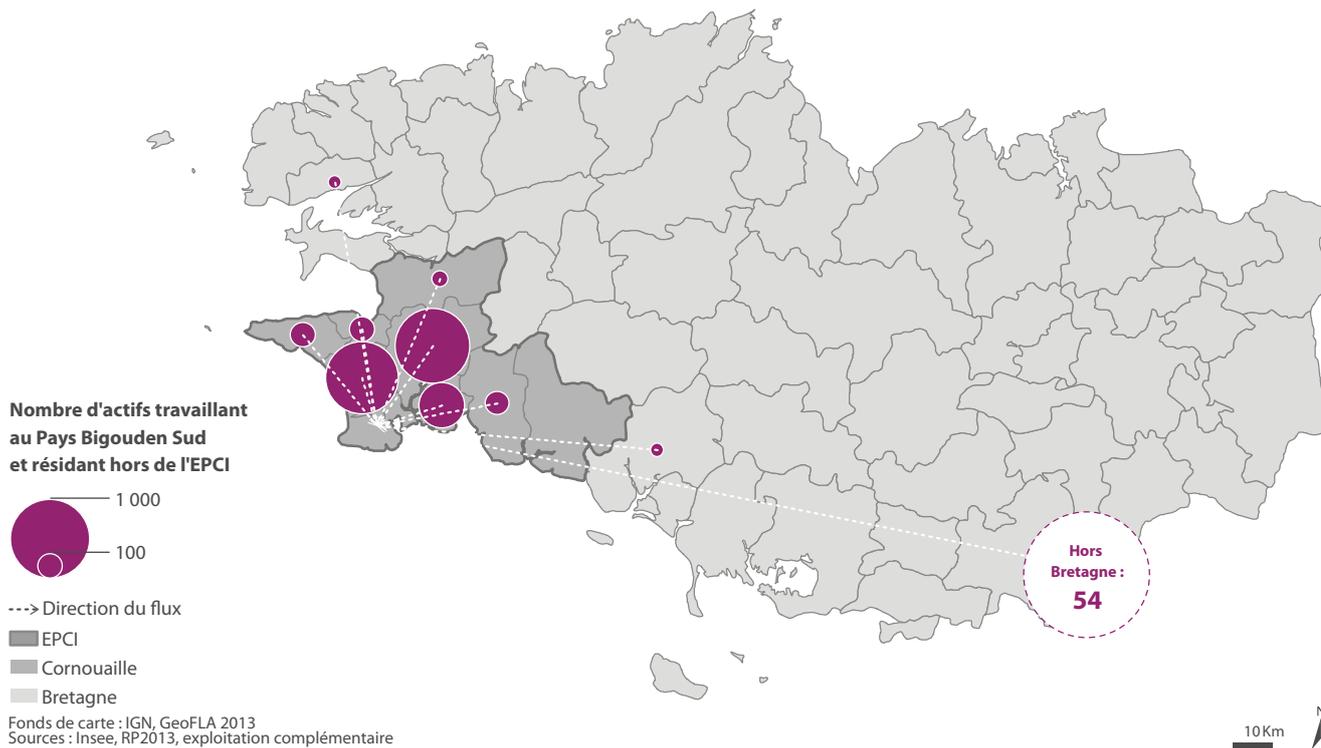
	Stable dans l'EPCI	Autre commune de Cornouaille	Autre commune du Finistère	Autre commune de Bretagne	Hors de la région de résidence actuelle
En nombre	7 837	4 401	281	163	335
En pourcentage	60,2 %	33,8 %	2,2 %	1,3 %	2,6 %

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

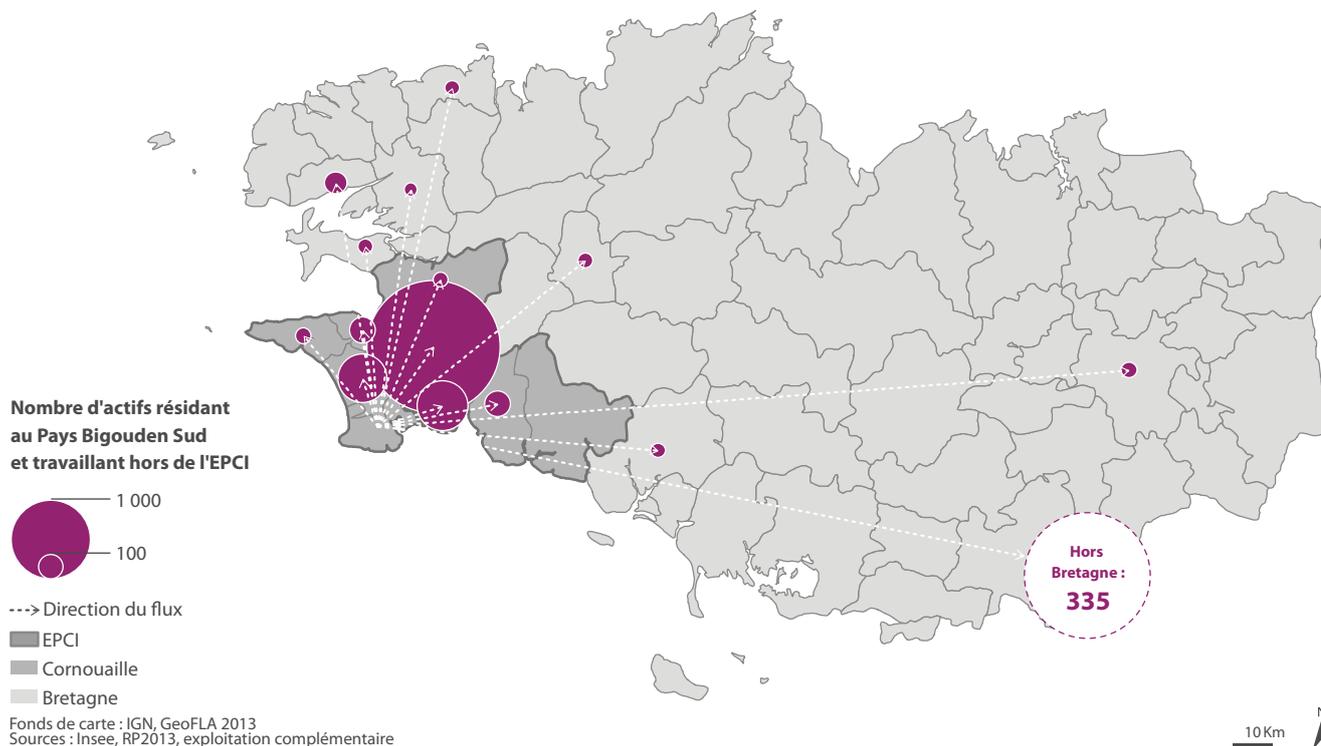
destination



Les actifs travaillant au Pays Bigouden Sud et résidant hors de l'EPCI (entrants) résident très majoritairement en Cornouaille



Les actifs résidant au Pays Bigouden Sud et travaillant hors de l'EPCI (sortants) travaillent principalement à Quimper Bretagne Occidentale



REVENUS ET PRESTATIONS SOCIALES



Les données des impôts sur le revenu des personnes physiques fournies par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) permettent de décrire les foyers fiscaux et leurs revenus.

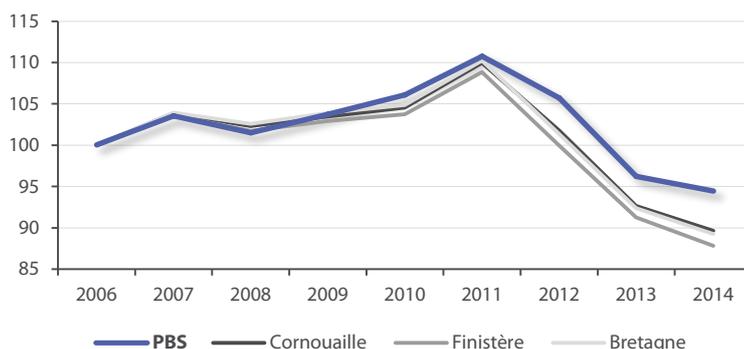
Quant aux prestations sociales, elles sont analysées par le biais des données de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Ces données fournissent le nombre de foyers allocataires par année et leur ventilation selon la structure familiale, la part des prestations dans les ressources ou le type d'aide perçu.

REVENUS ET PRESTATIONS SOCIALES

Moins d'un foyer fiscal sur deux soumis à l'impôt

En 2014, sur les 23 003 foyers fiscaux résidant au PBS, 46,1 % sont imposés. La part des foyers fiscaux payant l'impôt est plus élevée qu'en Cornouaille et en Bretagne. Cette part connaît une baisse moins importante que dans le reste de la Bretagne depuis 2011. **Les communes de Combrit, l'Île-Tudy et Loctudy comptent la part des foyers fiscaux imposables la plus importante.**

Évolution du nombre de foyers fiscaux imposables (base 100 en 2006)

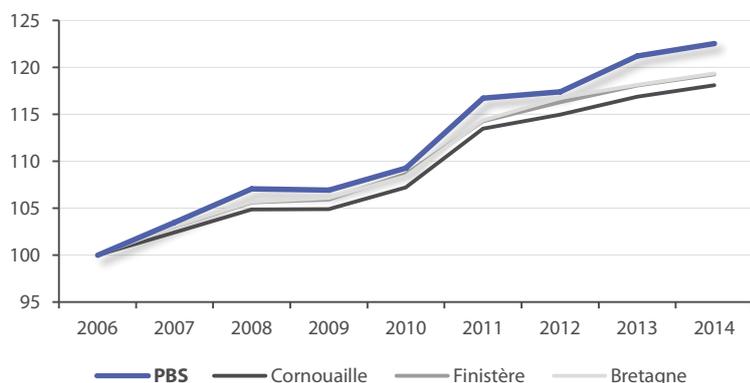


Foyers fiscaux imposés et non imposés en 2014

	Foyers fiscaux	Foyers fiscaux imposés	Foyers fiscaux non imposés	Foyers fiscaux imposés	Foyers fiscaux non imposés
Pays Bigouden Sud	23 003	10 611	12 392	46,1 %	53,9 %
Cornouaille	204 580	90 675	113 905	44,3 %	55,7 %
Finistère	513 795	228 427	285 368	44,5 %	55,5 %
Bretagne	1 824 842	809 856	1 014 986	44,4 %	55,6 %

Source : DGFIP, Impôts sur le revenu des personnes physiques 2014

Évolution du revenu fiscal (base 100 en 2006)



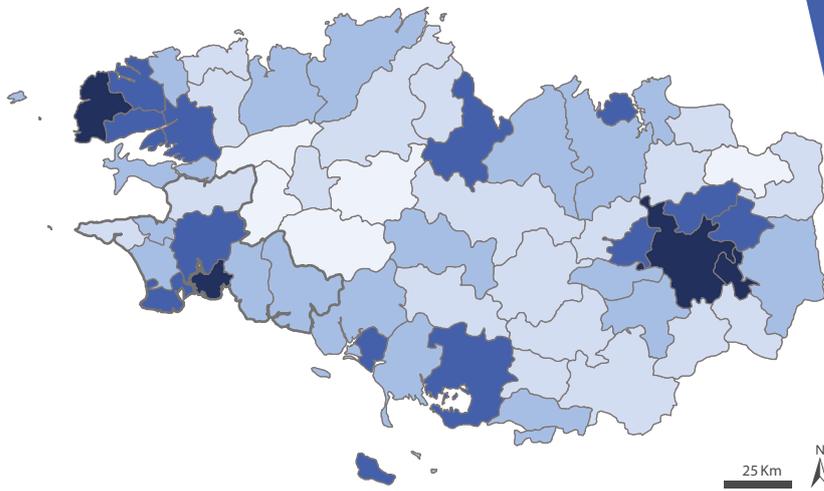
Une disparité des revenus entre les communes

Avec **25 371 € de revenu net moyen déclaré par foyer fiscal en 2014**, les habitants du PBS disposent de revenus légèrement supérieurs à la Cornouaille (24 284 €) et au Finistère (24 499 €). En augmentation depuis 2009, la **dispersion des revenus est semblable au reste de la Bretagne** avec un écart de 23 728 € entre le revenu des foyers fiscaux imposés et non imposables.

Revenus nets déclarés moyens des foyers fiscaux en 2009 et 2014

	Rev. nets déclarés moyens en 2009			Rev. nets déclarés moyens en 2014		
	Foyers fiscaux	Foyers fiscaux imposés	Foyers fiscaux non imposés	Foyers fiscaux	Foyers fiscaux imposés	Foyers fiscaux non imposés
Pays Bigouden Sud	22 132 €	32 705 €	10 639 €	25 371 €	38 154 €	14 426 €
Cornouaille	21 569 €	31 948 €	10 334 €	24 284 €	37 010 €	14 153 €
Finistère	21 765 €	32 168 €	10 278 €	24 499 €	37 324 €	14 233 €
Bretagne	22 091 €	32 700 €	10 186 €	24 856 €	38 082 €	14 302 €

Source : DGFIP, Impôts sur le revenu des personnes physiques 2009 et 2014



Part des foyers fiscaux imposables en 2014



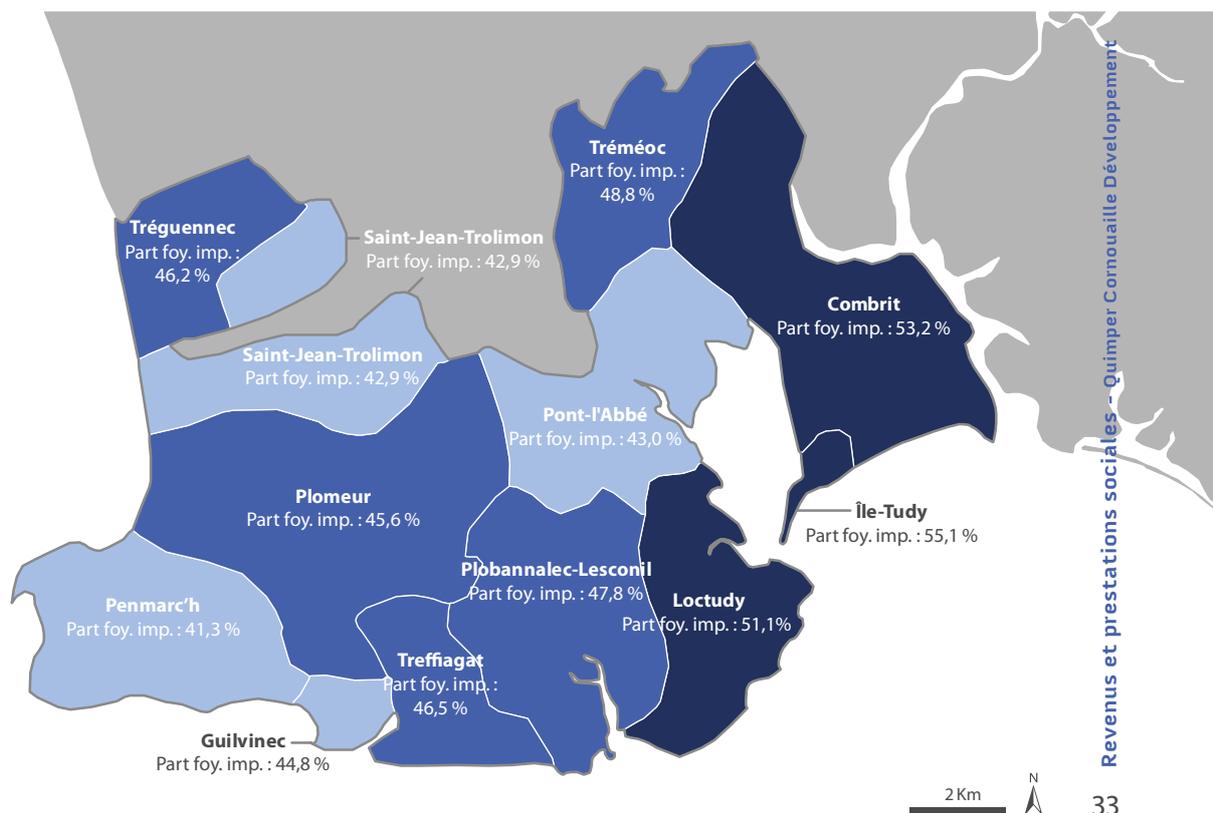
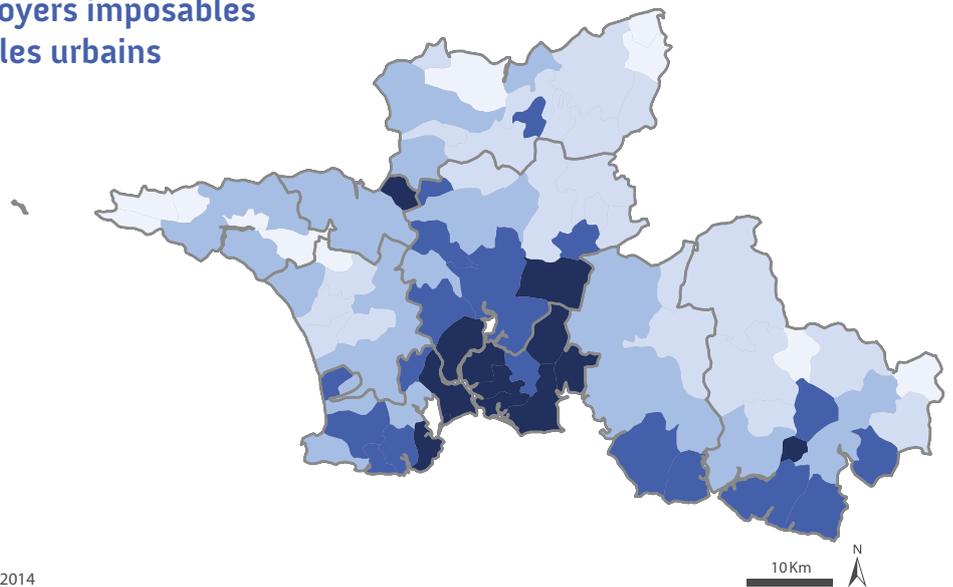
Pays Bigouden Sud	Cornouaille	Bretagne
46,1 %	44,3 %	44,4 %

Une plus forte proportion de foyers imposables sur le littoral et autour des pôles urbains

Part des foyers fiscaux imposables en 2014

- 50,0 % à 58,6 %
- 45,0 % à 49,9 %
- 40,0 % à 44,9 %
- 35,0 % à 39,9 %
- 31,1 % à 34,9 %
- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

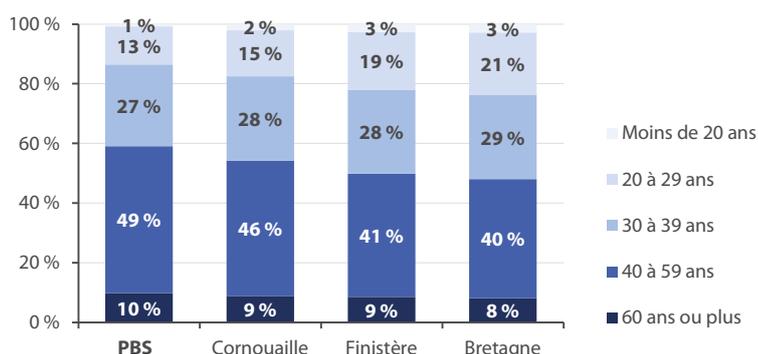
Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : DGFIP, Impôts sur le revenu des personnes physiques 2014



Un faible taux de couverture par la CAF

À la fin de l'année 2015, **4 918 ménages sont allocataires de la CAF** avec une augmentation de l'ordre de 2,4 % depuis 2009. **Le taux de couverture, correspondant à la part de la population allocataire dans la population totale, est de 35,4 %** contre 45,3 % en Bretagne. Par ailleurs, près de la moitié des responsables des dossiers CAF sont âgés de 40 à 59 ans.

Répartition des foyers allocataires CAF selon l'âge du responsable dossier en 2015

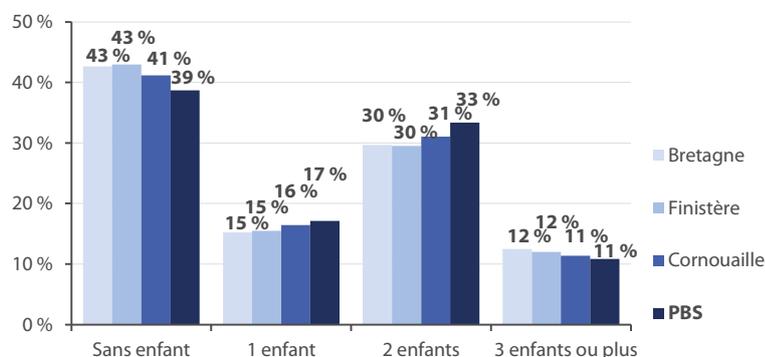


Évolution du nombre de foyers allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution 2009-2015
Pays Bigouden Sud	4 800	4 862	4 821	5 004	5 109	5 057	4 918	2,4 %
Cornouaille	52 771	52 849	52 800	53 469	54 187	54 260	53 866	2,0 %
Finistère	145 974	146 779	146 936	148 413	150 388	151 269	150 655	3,1 %
Bretagne	525 967	530 522	536 877	545 311	555 007	558 491	557 089	5,6 %

Source : CAF Data 2009 à 2015

Répartition des foyers allocataires selon le nombre d'enfants en 2015



Moins d'1 allocataire sur 5 dépendant des prestations sociales

Au PBS, **19,3 % des foyers allocataires présentent des revenus dépendant à plus de 50 % des prestations sociales**, soit 947 foyers allocataires. Parmi eux, **546 dépendent exclusivement des prestations sociales**, soit 11,1 % des foyers allocataires CAF. Ces taux sont sensiblement similaires aux taux cornouillais, finistérien et breton.

Indicateur sur la part des prestations dans les revenus des foyers allocataires en 2015

	Foyers allocataires	Rev. à 50 % ou + des presta. CAF	Rev. à 100 % des presta. CAF	Rev. à 50 % ou + des presta. CAF	Rev. à 100 % des presta. CAF
Pays Bigouden Sud	4 918	947	546	19,3 %	11,1 %
Cornouaille	53 866	11 298	6 492	21,0 %	12,1 %
Finistère	150 655	31 781	18 515	21,1 %	12,3 %
Bretagne	557 089	110 574	62 763	19,8 %	11,3 %

Source : CAF Data 2015



Part des allocataires CAF dans la population totale en 2015



Pays Bigouden Sud Cornouaille Bretagne

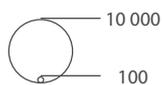
35,4 % **41,4 %** **45,3 %**

Population allocataire CAF par EPCI en 2015

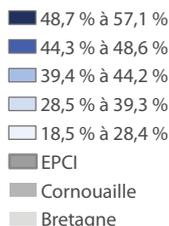


Une part importante d'allocataires CAF dans la population autour des pôles urbains

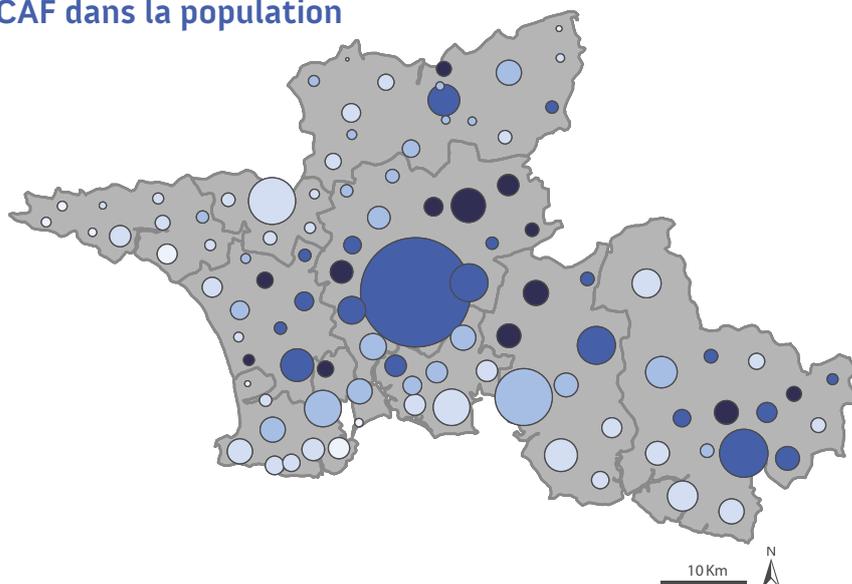
Population allocataire CAF par commune en 2015



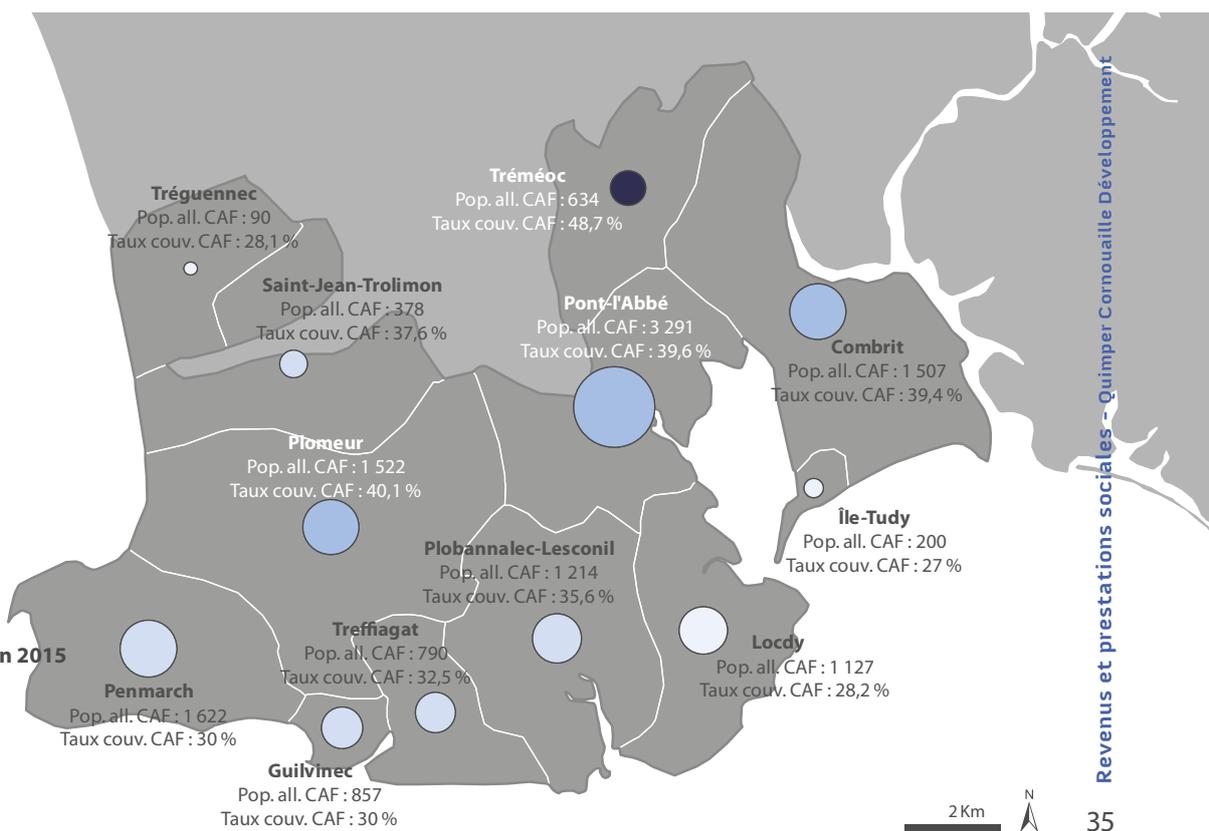
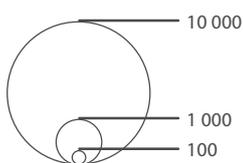
Part des allocataires CAF dans la population totale en 2015



Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : CAF Data 2015, RP2013 exploitation principale



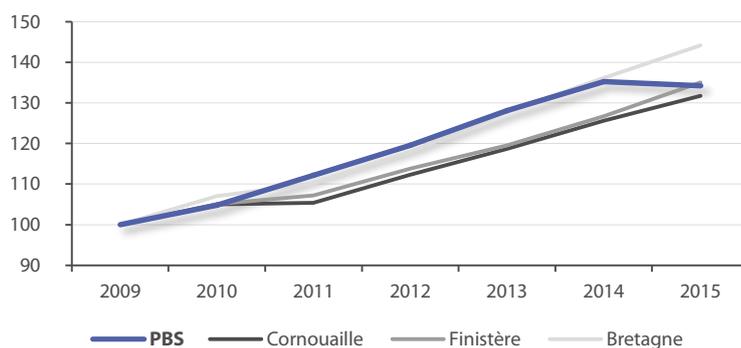
Population allocataire CAF en 2015



Un nombre d'allocataires RSA qui se stabilise depuis 2014

Les foyers allocataires CAF percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA) au PBS sont au nombre de 765, soit 15,6 % de l'ensemble des foyers allocataires fin 2015. À Tréguennec, ce taux atteint 22,2 %. Depuis 2009, la part des foyers allocataires du RSA a augmenté de 23,7 %, une progression moins marquée qu'au niveau régional (+26,5 %) et qui tend à se stabiliser depuis 2014.

Évolution du nombre de foyers allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA) (base 100 en 2009)

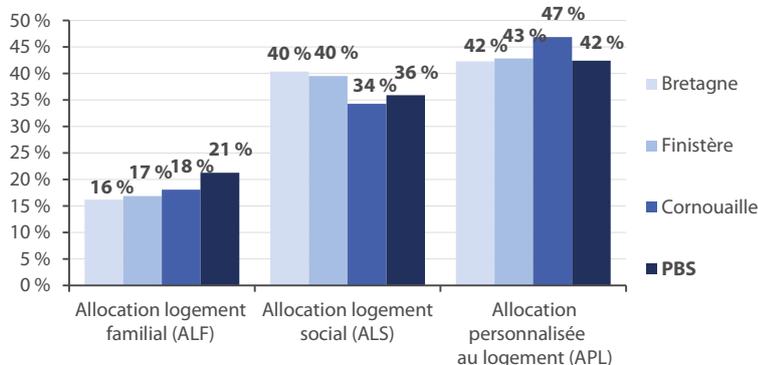


Part des foyers allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution 2009-2015
Pays Bigouden Sud	11,9 %	12,3 %	13,3 %	13,6 %	14,3 %	15,2 %	15,6 %	23,7 %
Cornouaille	12,2 %	12,8 %	12,9 %	13,5 %	14,1 %	14,9 %	15,8 %	22,5 %
Finistère	11,8 %	12,3 %	12,5 %	13,2 %	13,7 %	14,4 %	15,4 %	23,6 %
Bretagne	10,9 %	11,5 %	11,7 %	12,4 %	13,2 %	13,9 %	14,8 %	26,5 %

Source : CAF Data 2009 à 2015

Répartition des foyers allocataires suivant le type d'aide au logement perçu en 2015



Moins d'un allocataire sur 2 perçoit une aide au logement

En décembre 2015, **2 193 foyers allocataires ont perçu une aide au logement**: Allocation Logement Familial (ALF), Allocation Logement Social (ALS) ou Allocation Personnalisée au Logement (APL), soit 44,6 % des foyers allocataires, contre presque un sur deux en Cornouaille (48,9 %). **Moins d'un tiers d'entre eux bénéficie de l'APL (31 %)** alors qu'ils sont 47 % en Cornouaille.

Part des foyers allocataires percevant une aide au logement

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution 2009-2015
Pays Bigouden Sud	45,8 %	45,8 %	45,4 %	43,7 %	44,9 %	44,5 %	44,6 %	-2,6 %
Cornouaille	50,5 %	50,1 %	49,6 %	49,0 %	49,1 %	49,1 %	48,9 %	-3,3 %
Finistère	52,6 %	52,2 %	51,9 %	51,4 %	51,5 %	51,5 %	51,6 %	-1,9 %
Bretagne	53,1 %	52,4 %	52,4 %	52,1 %	52,3 %	52,2 %	52,2 %	-1,7 %

Source : CAF Data 2009 à 2015

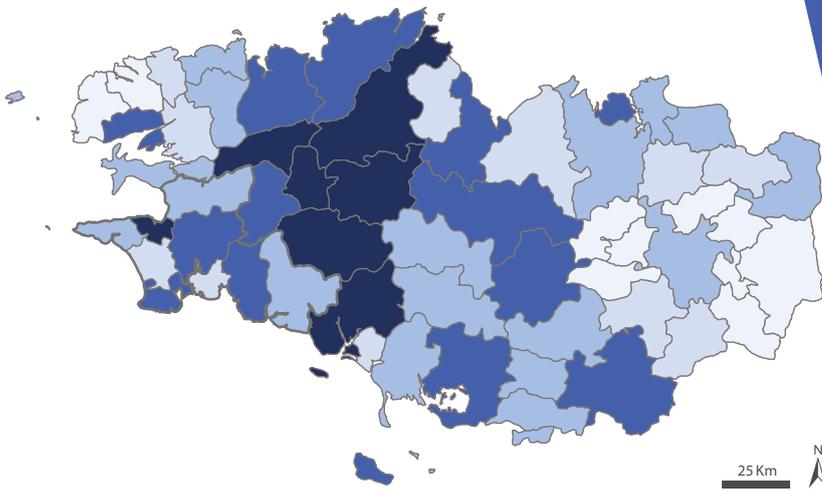


Part des foyers allocataires CAF percevant le RSA en 2015

en 2015



Pays	Bigouden Sud	Cornouaille	Bretagne
Part foy. RSA	15,6 %	15,8 %	14,8 %

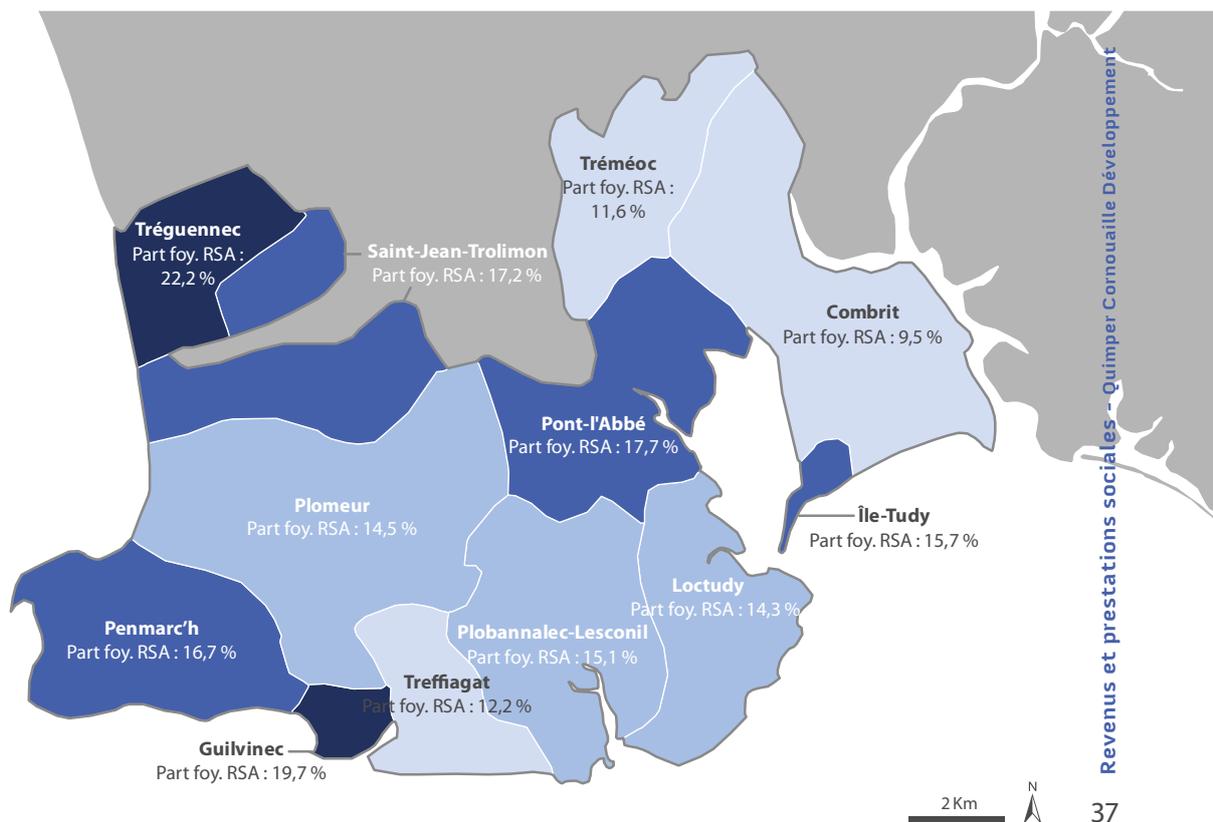
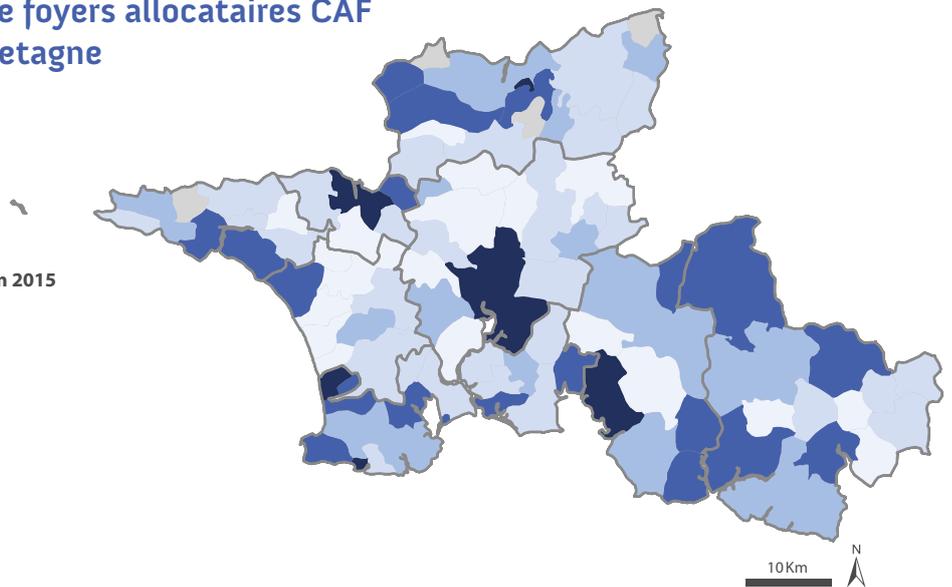


Une proportion significative de foyers allocataires CAF percevant le RSA en centre Bretagne

Part des foyers allocataires CAF percevant le RSA en 2015

- 18,4 % à 28,8 %
- 15,3 % à 18,3%
- 12,4 % à 15,2 %
- 9,6 % à 12,3 %
- 5,9 % à 9,5 %
- Secret statistique
- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

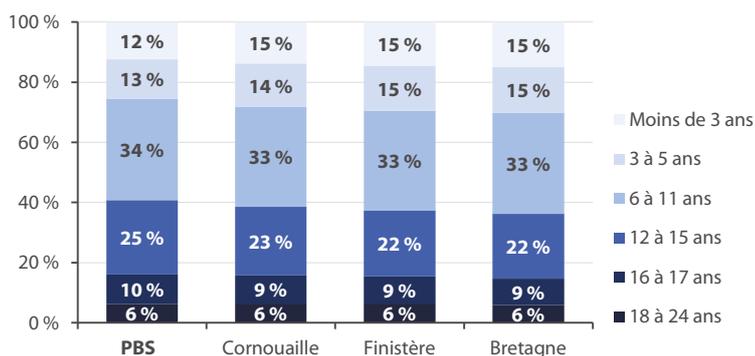
Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : CAF Data 2015



Une baisse du nombre d'enfants couverts par la CAF

Fin 2015, **5 929 enfants âgés de moins de 25 ans sont couverts par les prestations CAF**, soit 68,7 % de cette tranche d'âge recensée par l'Insee. Ce taux de couverture est légèrement inférieur à celui observé en Cornouaille. Pour 59 % il s'agit d'enfants âgés de moins de 12 ans. Par ailleurs, on note une **diminution de l'ordre de 3 % du nombre d'enfants couverts entre 2009 et 2015** contre -0,7 % en Cornouaille.

Répartition du nombre d'enfants couverts par les prestations CAF selon l'âge en 2015

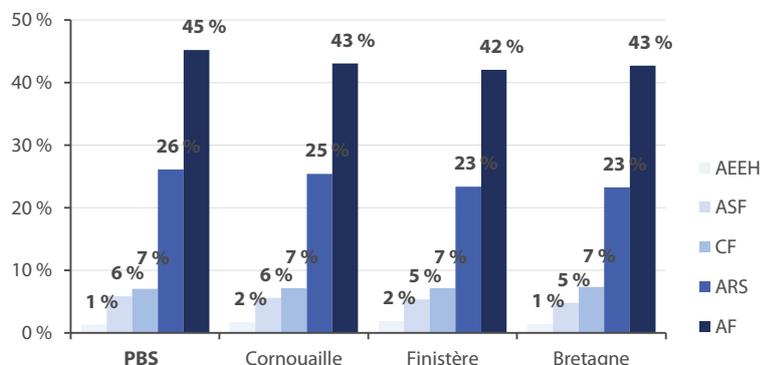


Évolution du nombre d'enfants couverts par les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution 2009-2015
Pays Bigouden Sud	6 108	6 147	5 955	6 262	6 222	6 114	5 929	-3,0 %
Cornouaille	63 525	63 534	63 309	64 326	64 289	63 864	63 111	-0,7 %
Finistère	173 244	173 388	173 227	175 231	175 233	175 014	173 517	0,2 %
Bretagne	630 473	635 497	639 439	648 361	652 999	655 610	653 222	3,5 %

Source : CAF Data 2009 à 2015

Part des foyers allocataires suivant le type de prestation enfance et jeunesse perçu en 2015



Moins d'un foyer allocataire sur 2 bénéficie des AF

Parmi les 4 918 foyers allocataires CAF au PBS en décembre 2015, **45,2 % bénéficient des Allocations Familiales (AF)**. Pour la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), 15,8 % des foyers allocataires sont concernés par cette aide financière. On observe une **sous-représentation dans le versement du Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG)**, soit 7,8 % au PBS contre 9,3 % en Bretagne.

Part des foyers allocataires suivant le type de Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) perçu en 2014

	PAJE versable	Droit base PAJE versable	CMG* versable	CLCA** versable	Prime naissance ou adoption versée
Pays Bigouden Sud	15,8 %	12,5 %	7,8 %	4,4 %	0,0 %
Cornouaille	16,9 %	13,3 %	7,9 %	4,5 %	0,2 %
Finistère	17,6 %	13,7 %	8,2 %	4,5 %	0,2 %
Bretagne	18,4 %	13,9 %	9,3 %	4,6 %	0,2 %

* Complément de libre choix du mode de garde ** Complément de libre choix d'activité

Source : CAF Data 2014



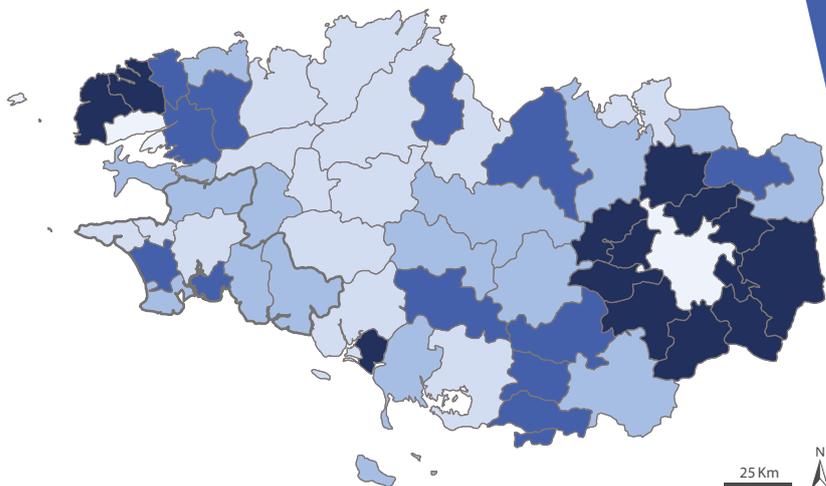
Part des foyers allocataires CAF percevant les AF en 2015

en 2015



allocations familiales

Pays	Cornouaille	Bretagne
Bigouden Sud	43,1 %	42,7 %
	42,5 %	

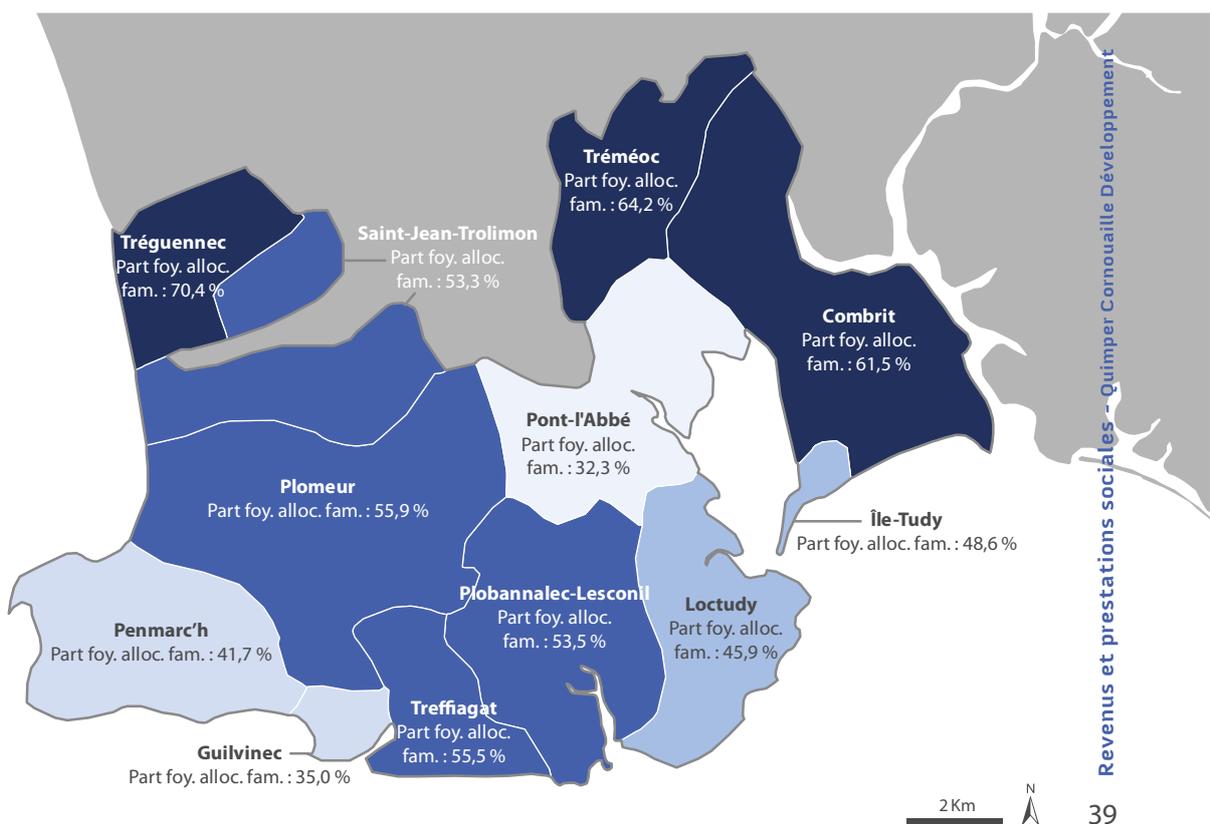
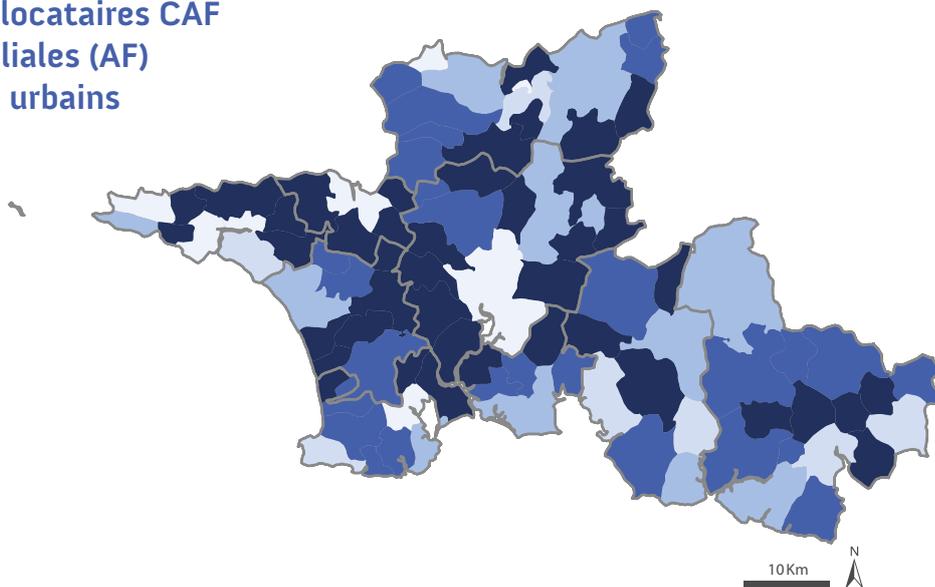


Une part notable des foyers allocataires CAF percevant les allocations familiales (AF) en périphérie des grands pôles urbains

Part des foyers allocataires CAF percevant les allocations familiales en 2015

- 56,7 % à 70,4 %
- 51,1 % à 56,6 %
- 44,0 % à 51,0 %
- 34,1 % à 43,9 %
- 28,1 % à 34,0 %
- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : CAF Data 2015



SANTÉ



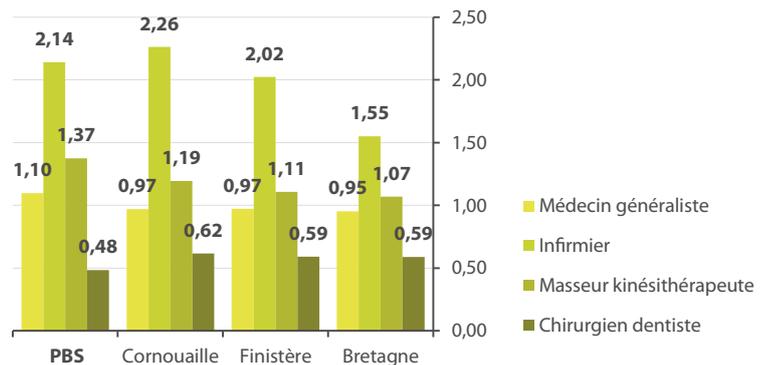
Le domaine de la santé est traité à partir de 2 sources : la Base Permanente des Équipements (BPE) de l'Insee et les données de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Finistère. La BPE renseigne sur l'offre de soins de proximité en quantifiant le nombre de professionnels de santé. Les données de la CPAM du Finistère permettent de décrire la population des bénéficiaires, le nombre et le type de consultations médicales et les aides spécifiques versées.

SANTÉ

Les médecins généralistes localisés sur le littoral sud

L'offre de soins de proximité, qui totalise 236 professionnels de santé, regroupe les médecins généralistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes et chirurgiens dentistes. **La densité de médecins généralistes au PBS en 2015 (1,1 pour 1 000 habitants) est plus forte qu'en Cornouaille (0,97).** Elle est en revanche en retrait pour les chirurgiens-dentistes (0,48 contre 0,62).

L'offre de soins de proximité - Nombre de professionnels de santé pour 1 000 habitants en 2015

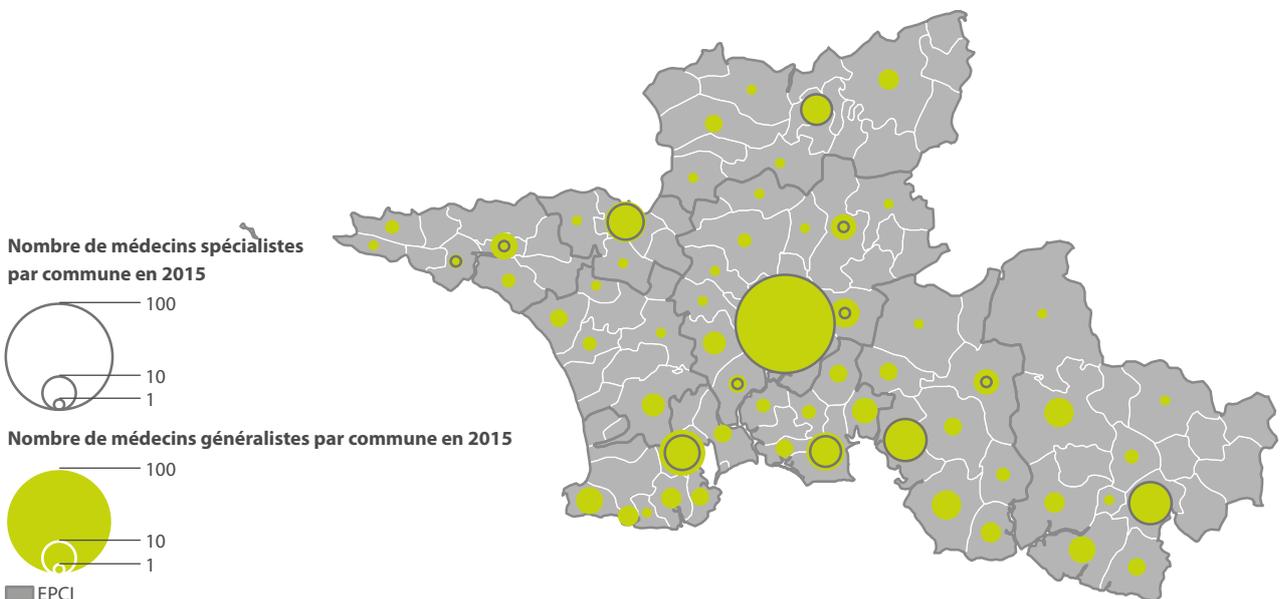


L'offre de soins de proximité - Nombre de professionnels de santé en 2015

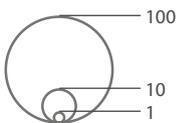
	Médecin généraliste	Infirmier	Masseur kinésithérapeute	Chirurgien dentiste
Pays Bigouden Sud	41	111	58	26
Cornouaille	334	779	411	212
Finistère	880	1 830	1 000	533
Bretagne	3 098	5 047	3 480	1 917

Source : Insee, Base permanente des équipements 2015

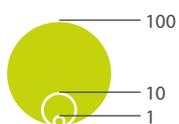
Une plus forte concentration de médecins à Quimper et sur les communes littorales sud



Nombre de médecins spécialistes par commune en 2015



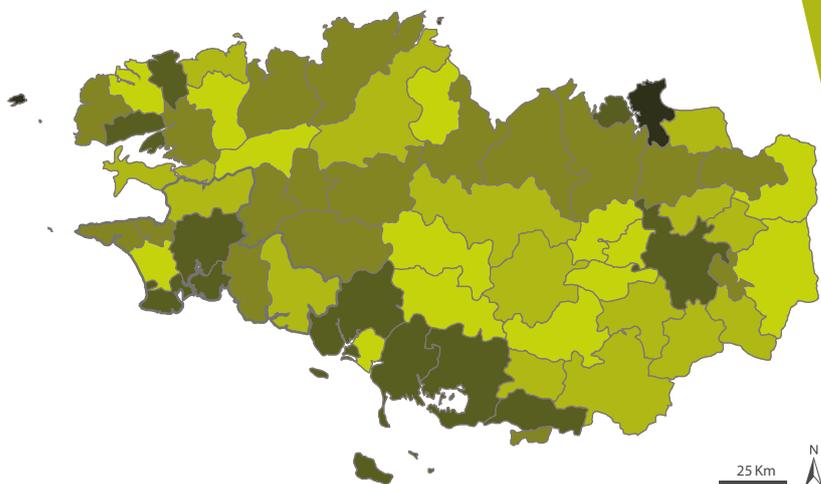
Nombre de médecins généralistes par commune en 2015



■ EPCI
■ Cornouaille

Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013
Sources : insee, Base permanente des équipements 2015

10 Km



Nb de médecins généralistes
pour 1 000 habitants
en 2015



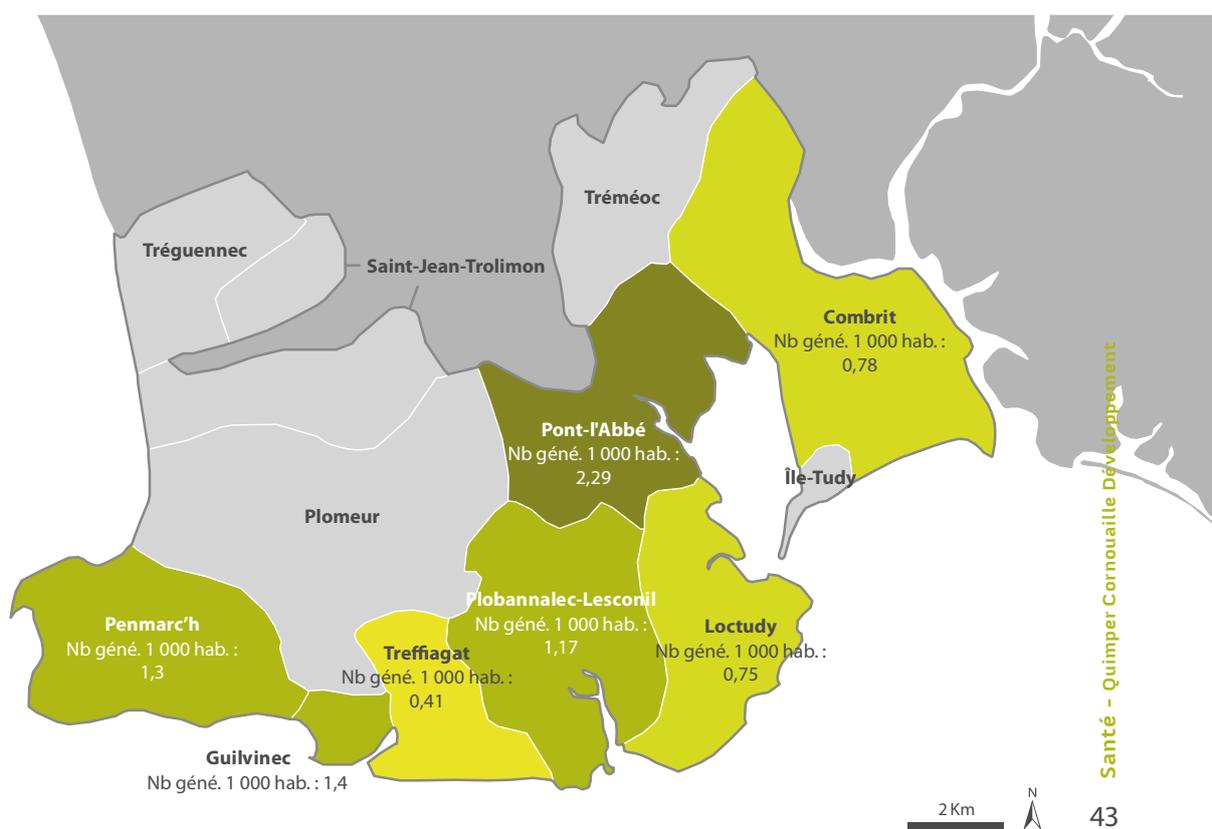
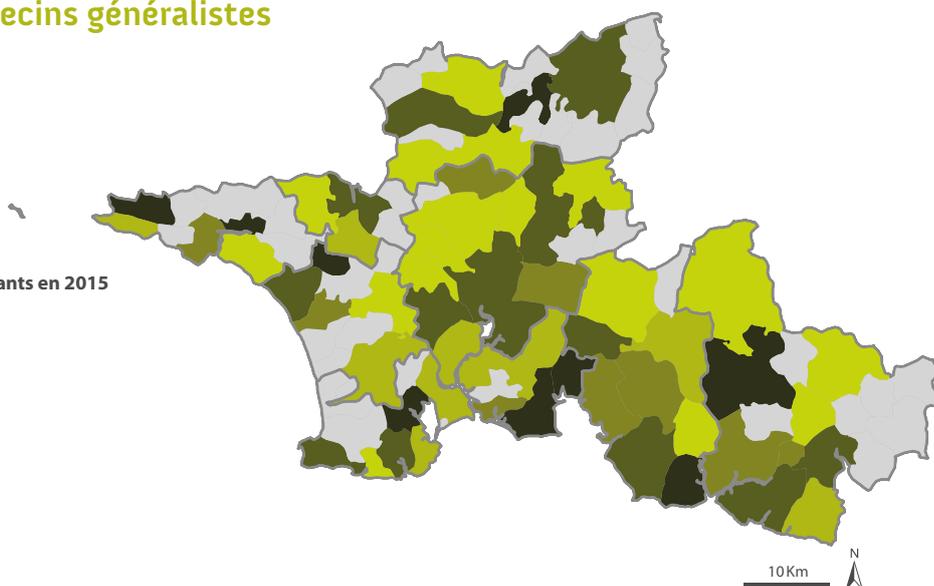
Pays Bigouden Sud	Cornouaille	Bretagne
1,10	0,97	0,95

Une plus forte densité de médecins généralistes dans les pôles urbains bretons

Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants en 2015

- 1,41 à 4,38
- 1,00 à 1,40
- 0,87 à 0,99
- 0,72 à 0,86
- 0,18 à 0,71
- Absence de médecin généraliste
- EPCI
- Cornouaille
- Bretagne

Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013 et 2016
Sources : Insee, Base permanente des équipements 2015



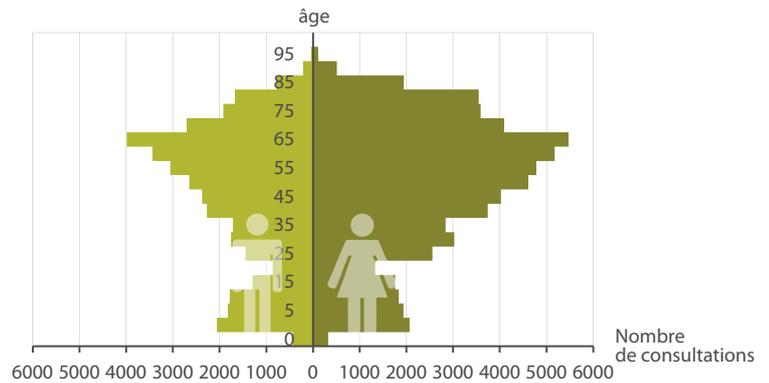
Nb de consultations de médecins généralistes par bénéficiaire de la CPAM en 2016

Pays Bigouden Sud Cornouaille Finistère
3,83 **3,74** **3,91**

Un nombre de consultations par bénéficiaire inférieur à la moyenne départementale

En 2016, au PBS, les bénéficiaires de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ont consulté en moyenne 3,83 fois un médecin généraliste, soit un niveau légèrement inférieur au taux départemental (3,91). Avec 97 563 consultations d'un médecin généraliste sur l'année, le nombre de consultations par bénéficiaire est plus élevé chez les femmes et plus particulièrement chez celles âgées de 45 à 55 ans (6 947 consultations contre 4 110 chez les hommes). Cette tendance se retrouve également sur l'ensemble de la Cornouaille.

Pyramide des âges du nombre de consultations chez le médecin généraliste en 2016 au Pays Bigouden Sud

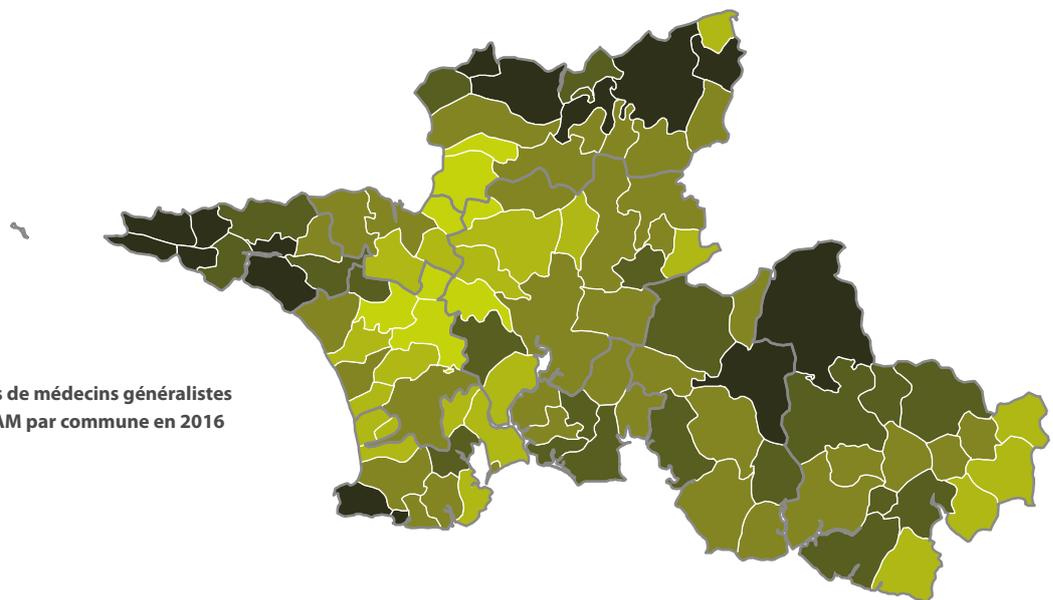


Nombre de consultations suivant la spécialité par bénéficiaire en 2016

	Médecin Généraliste	Ophthalmologiste	Dentiste	Soins conservateurs	Actes prothétiques	Gynécologue	Psychiatre	Autres spécialistes
Pays Bigouden Sud	3,83	0,24	0,28	0,97	0,17	0,10	0,17	0,79
Cornouaille	3,74	0,21	0,24	0,90	0,18	0,16	0,20	0,89
Finistère	3,91	0,20	0,24	0,90	0,18	0,15	0,25	0,88

Source : CPAM du Finistère 2016

Un nombre de consultations de médecins généralistes par bénéficiaire plus élevé dans les zones à forte proportion de personnes âgées



Nombre de consultations de médecins généralistes par bénéficiaire de la CPAM par commune en 2016

- 4,10 à 4,74
- 3,77 à 4,09
- 3,48 à 3,76
- 3,15 à 3,47
- 2,64 à 3,14

■ EPCI
 ■ Cornouaille

Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013
 Sources : CPAM du Finistère 2016

10 Km



Part des bénéficiaires CPAM disposant de la CMU-C en 2016

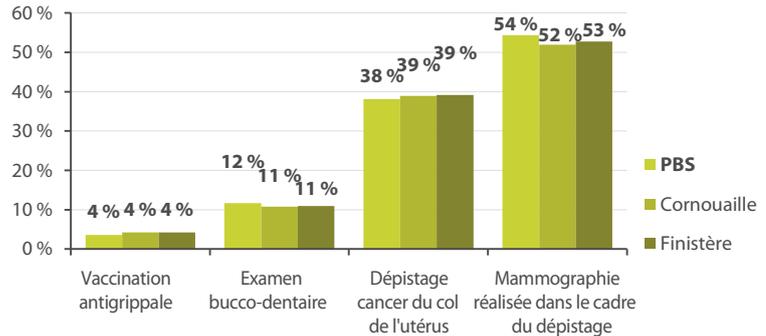
Peu de bénéficiaires de la CMU-C

Au PBS en 2016, le **taux de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) est inférieur au niveau cornouaillais et départemental**. Seuls 2,9 % des bénéficiaires de la CPAM bénéficient de cette prise en charge, contre 5,2 % en Cornouaille et 5,6 % dans le Finistère.

Parmi les femmes âgées de 50 à 74 ans, 54 % ont réalisé une mammographie dans le cadre du dépistage organisé par la CPAM, c'est légèrement plus qu'en Cornouaille (52 %) et que dans le reste du département (53 %). La part des populations ayant réalisé un dépistage du cancer du col de l'utérus, un examen bucco-dentaire ou une vaccination antigrippale est quant à elle dans la moyenne cornouaillaise et départementale.

Pays	Bigouden Sud	Cornouaille	Finistère
	2,9 %	5,2 %	5,6 %

Vaccins contre la grippe, examens buccodentaires et dépistages, part des bénéficiaires concernés en 2016



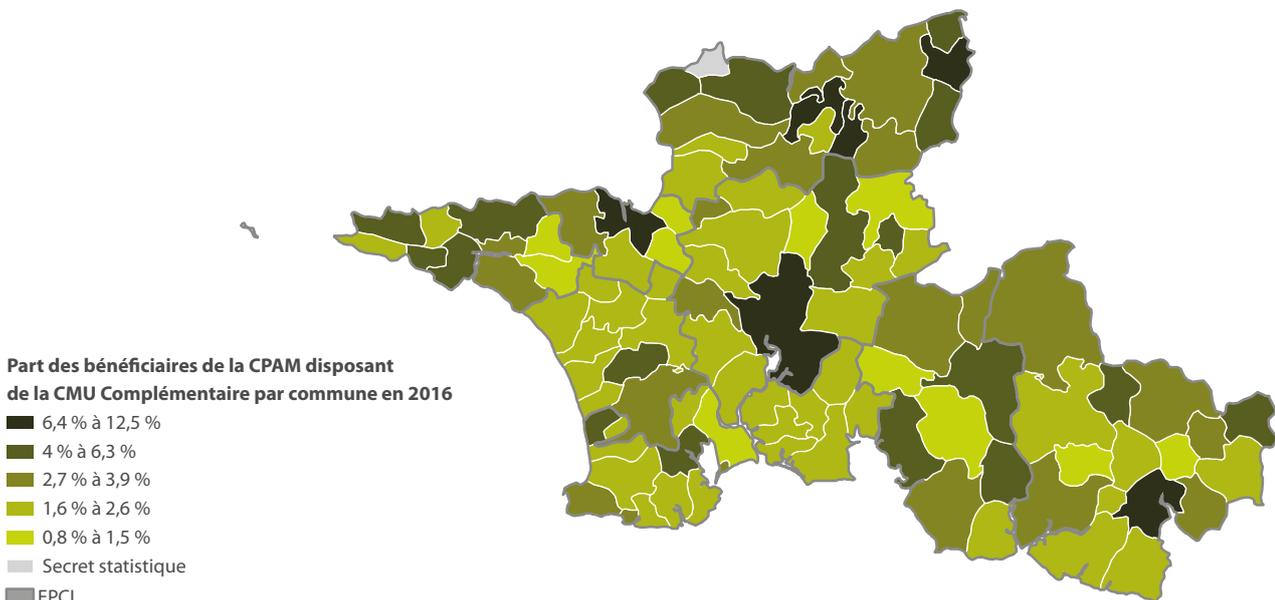
Part des bénéficiaires disposant d'aides de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) en 2016

	Total bénéficiaires	Bénéficiaires CMU* de base	Bénéficiaires CMU complémentaire	Bénéficiaires ACS**	Bénéficiaires d'une pension d'invalidité	Bénéficiaires d'une aide financière
Pays Bigouden Sud	25 501	1,5 %	2,9 %	1,4 %	2,1 %	0,4 %
Cornouaille	251 132	3,0 %	5,2 %	1,9 %	1,9 %	0,5 %
Finistère	627 032	3,1 %	5,6 %	2,1 %	1,6 %	0,5 %

* Couverture Maladie Universelle ** Aide au paiement d'une Complémentaire Santé

Source : CPAM du Finistère 2016

Une concentration de bénéficiaires de la CMU Complémentaire dans les communes de Cornouaille les plus peuplées



Fonds de carte : IGN, GeoFLA 2013
Sources : CPAM du Finistère 2016

10 Km



SOURCES & MÉTHODES



Le territoire d'étude est la Cornouaille ou plus précisément l'aire d'influence de Quimper. Il correspond aux EPCI de : Cap-Sizun - Pointe du Raz, Concarneau Cornouaille Agglomération, Haut Pays Bigouden, Douarnenez Communauté, Pays Bigouden Sud, Pays Fouesnantais, Pleyben-Châteaulin-Porzay, Quimper Bretagne Occidentale, Quimperlé Communauté.

Insee

Le recensement de l'Insee a pour objectifs le dénombrement de la population résidant en France et la connaissance de ses principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, etc.

Depuis 2004, le recensement de la population se fonde sur des enquêtes annuelles, l'ensemble du territoire étant couvert au cours de cycles de cinq ans :

Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées, exhaustivement une fois tous les cinq ans, par roulement. Ainsi au bout de cinq ans, la totalité de la population de ces communes a été enquêtée.

Les communes de 10 000 habitants ou plus ne sont pas recensées exhaustivement. Chaque année, un échantillon de leur population est recensé. Cette collecte annuelle s'appuie sur un échantillon d'adresses tirées au hasard, représentant 8 % des logements. Ainsi au bout de cinq ans, 40 % des logements de ces communes sont recensés.

L'exploitation statistique du recensement est réalisée en deux temps : une exploitation dite « principale » et une exploitation dite « complémentaire ».

L'exploitation principale porte sur l'ensemble des questionnaires collectés. et les résultats statistiques issus de cette exploitation peuvent être classés en neuf thèmes :

- Population (âge, sexe, état matrimonial, actifs ou inactifs, etc.),
- activité des résidents (taux d'activité par sexe et âge, chômage, statut professionnel, etc.),
- Emploi au lieu de travail (salariés ou non, temps partiel ou complet, conditions d'emploi, etc.),
- formation (scolarisation et lieu d'études, diplômes, etc.),
- nationalité (Français de naissance ou par acquisition, nationalité selon le sexe et l'âge, etc.),
- immigration (pays de naissance, année d'arrivée en France, etc.),
- ménages (taille du ménage, sexe et âge de la personne de référence, etc.),
- logements (type, époque d'achèvement, etc.),
- résidences principales (statut d'occupation, nombre de pièces, surface, sanitaires, mode de chauffage, nombre de voitures, etc.).

L'exploitation complémentaire, seconde phase de l'exploitation statistique, ne porte que sur un échantillon des questionnaires collectés. Elle est destinée à produire les variables dont l'élaboration est complexe. Il s'agit de celles qui décrivent :

- la structure familiale des ménages : détermination précise de la personne de référence du ménage, identification, le cas échéant, de familles au sein du ménage et composition de ces familles,
- les secteurs d'activité dans lesquels les emplois sont exercés,
- la profession et la catégorie socioprofessionnelle des personnes, notamment de celles qui exercent un emploi.

Les données d'état civil sont traitées par l'Insee à partir des informations transmises à intervalles réguliers par les communes : bulletins de naissance, bulletins de décès et bulletins de mariage et d'enfants avec mention en marge « sans vie ».

La base sur les flux de migrations résidentielles fournit, pour l'ensemble des communes les effectifs correspondant aux croisements du lieu de résidence l'année N avec le lieu de résidence au 01/01/N-1, N étant l'année où la personne a été recensée. Chaque enregistrement de la base correspond ainsi à un individu décrit selon sa résidence actuelle et sa résidence antérieure (1 an auparavant pour le millésime 2013), ses principales caractéristiques socio-démographiques, ainsi que celles du ménage auquel il appartient. Les données sont issues de l'exploitation complémentaire du recensement de la population Insee 2013 et le champ est celui de la population âgée de 1 an ou plus. Pour les échanges avec l'étranger, seuls les entrants en France sont connus. Les sortants ne le sont pas car, ayant quitté le territoire français, ils ne sont pas dans le champ du recensement.

La base sur les flux de mobilité fournit pour l'ensemble des communes, le nombre de personnes effectuant des déplacements entre leur lieu de domicile et leur lieu de travail. Ces déplacements « domicile-travail » sont également appelés « migrations alternantes » ou « navettes ». Les données sont issues de l'exploitation complémentaire du recensement. Le champ statistique de cette base est celui de la population active de 15 ans ou plus ayant un emploi.

La Base Permanente des Équipements (BPE) de l'Insee est destinée à fournir le niveau d'équipements et de services rendus par un territoire à la population. Le champ actuel de la base recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé

et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport-loisir, du tourisme, des transports et de la culture. Dans le domaine de la santé, la base est alimentée par plusieurs sources administratives :

- ADELI (Automatisation DE Listes) : enregistrement des diplômes des professionnels de santé, du social et des psychologues, fichier géré par la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) du ministère en charge de la santé,
- RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé) géré par les conseils de l'ordre des professions réglementées,
- FINESS (Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux) également géré par la Drees du ministère en charge de la santé.

Les données des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP) sont fournies par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). L'IRPP ne concerne généralement que les personnes physiques. Cependant, certaines sociétés au statut particulier, comme les sociétés civiles ou les sociétés de personnes, peuvent être imposées au titre de l'IRPP. Pour les personnes physiques, l'IRPP est déterminé au niveau du foyer fiscal, et non pas de l'individu. La déclaration d'impôts au titre de l'IRPP doit être effectuée chaque année par les contribuables.

Les données de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), désormais disponible en Open Data, renseignent sur les bénéficiaires des prestations légales CAF depuis 2009. Ces données donnent accès aux caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble des foyers allocataires, aux prestations perçues et aux différents équipements et services financés par la CAF. Les données traitées portent sur différentes thématiques telles que la petite enfance, l'enfance et jeunesse, le logement et la solidarité et l'insertion.

Les données de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Finistère concernent les bénéficiaires affiliés à la CPAM du Finistère (régime général hors sections locales mutualistes) en 2016 et résidant dans le département. Les données statistiques dénombrement notamment par sexe et par classe d'âge le nombre de consultations par bénéficiaires suivant la spécialité médicale et les bénéficiaires des différentes aides de la CPAM.



Directeur de publication : Ludovic Jolivet
Rédacteur en chef : Kim Lafleur
Rédacteur en chef délégué : Michel Bolloré
Rédaction et statistiques :
Grégoire Marpillat et Maryse Brégeon
Réalisation graphique : Coralie Coué

Quimper Cornouaille Développement

10 route de l'Innovation - CS 40002 - Creac'h Gwen - 29018 Quimper Cedex
Tél. 02 98 10 34 00 - contact@quimper-cornouaille-developpement.fr
www.quimper-cornouaille-developpement.fr

Imprimé par : Primset - Quimper